

RAPPORT ANNUEL 2017

CREATIVE SPIRIT, SUSTAINABLE IDEAS



*« Seul on va plus vite,
ensemble on va plus loin. »*



FLORIDIENNE

GROUP

Comptes consolidés 2017

Sommaire

État consolidé de la situation financière	01
Compte de résultats consolidés	02
État consolidé du résultat global	02
Tableau des flux de trésorerie consolidé	03
État consolidé des variations des capitaux propres	04
Notes	05
1 Présentation de l'entreprise	05
2 Base de préparation	05
3 Principes comptables significatifs	07
4 Gestion du capital	14
5 Informations sectorielles	14
6 Autres produits et charges d'exploitation	17
7 Amortissements et pertes de valeur	17
8 Résultat sur cession d'actifs financiers non courants	18
9 Résultat financier et charge des dettes	18
10 Impôts sur le résultat	19
11 Immobilisations incorporelles et Goodwill	20
12 Immobilisations corporelles	22
13 Participations mises en équivalence	24
14 Actifs et passifs d'impôts différés	25
15 Autres actifs non courants et courants	26
16 Actifs non courants détenus en vue de la vente	27
17 Stocks - stocks biologiques	27
18 Autres actifs financiers courants	28
19 Trésorerie et équivalents de trésorerie	28
20 Dettes portant intérêts	29
21 Provisions	31
22 Avantages du personnel	32
23 Autres passifs	34
24 Capitaux propres	34
25 Bénéfice par action	35
26 Actifs et passifs éventuels, droits et engagements	35
27 Instruments financiers	36
28 Informations relatives aux parties liées	41
29 Événements postérieurs à la date de clôture	42
30 Filiales et entreprises associées	43
31 Données relatives à l'emploi	44
32 Note relative aux impacts de regroupements de sociétés	45
33 Comptes statutaires de Floridienne SA	50
34 Lexique - Mesure de performance alternative (APM)	50
Rapport du Commissaire	51
Calendrier financier	55

État consolidé de la situation financière

ACTIFS EN EUR MILLIERS	Note	31/12/17	31/12/16
ACTIFS NON COURANTS		122 382	102.929
Immobilisations incorporelles	11	3 513	2.538
Goodwill	11	49 670	38.914
Immobilisations corporelles	12	52 708	45.710
Participations mises en équivalence	13	4 981	4.884
Actifs d'impôts différés	14	4 314	4.148
Autres actifs	15	7 197	6.736
ACTIFS COURANTS		164 504	136.666
Actifs détenus en vue de la vente	16	0	0
Stocks	17	49 278	45.924
Stocks biologiques	17	1 070	1.245
Créances commerciales	26	70 844	61.386
Actifs d'impôts courants		5 972	4.959
Autres actifs financiers	18	289	9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	28 671	18.399
Autres actifs	15	8 379	4.745
TOTAL DE L'ACTIF		286 885	239.596

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS EN EUR MILLIERS	Note	31/12/17	31/12/16
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	24	106 341	105.630
Capitaux propres de Floridienne		100 074	97.585
Intérêts minoritaires		6 267	8.044
PASSIFS		180 545	133.966
Passifs non courants		79 167	57.482
Dettes portant intérêts	20	71 598	49.649
Subsides reçus		2 004	2.161
Provisions	21	1 355	1.964
Avantages du personnel	22	1 637	1.280
Passifs d'impôts différés	14	2 573	2.428
Passifs courants		101 378	76.484
Dettes portant intérêts	20	36 330	27.700
Subsides reçus		393	396
Provisions	21	345	383
Avantages du personnel		386	149
Dettes commerciales	26	46 466	35.820
Passifs d'impôts courants		2 417	2.771
Autres passifs	23	15 041	9.265
TOTAL DU PASSIF		286 885	239.596

Les capitaux propres consolidés ont été pénalisés par la dépréciation de nombreuses devises par rapport à l'euro, entraînant des effets de change négatifs importants (€ -3,6 millions) sur les capitaux propres de nos filiales ayant une devise fonctionnelle (principalement le TRY, USD et CAD) autre que la devise fonctionnelle de Floridienne. Les capitaux propres consolidés de Floridienne Group au 31 décembre 2017, de € 106,3 millions, restent donc assez stables par rapport à ceux du 31 décembre 2016, qui s'élevaient à € 105,6 millions, et ce, malgré le résultat de € 8,0 millions généré au cours de l'exercice.

Comme annoncé dans le Rapport annuel 2016, l'endettement net du groupe a augmenté en raison des nombreuses acquisitions stratégiques réalisées au cours de l'exercice 2017. Il s'élève à € 79,3 millions au 31 décembre 2017, en augmentation de € 20,4 millions par rapport à € 58,9 millions au 31 décembre 2016. Ces acquisitions devraient rapidement générer de belles synergies pour le groupe et dégager dès lors les cash flows nécessaires à faire baisser l'endettement net consolidé.

Le total de l'état consolidé de la situation financière augmente de € 47,3 millions par rapport au 31 décembre 2016. Ceci s'explique principalement par les entrées de périmètre de l'exercice, et par l'augmentation de la trésorerie disponible du groupe (+ € 10,3 millions).

Compte de résultats consolidés

	Note	31/12/17	31/12/16
PRODUITS OPERATIONNELS		373 354	312.916
Chiffre d'affaires		362 875	307.658
Autres produits d'exploitation	6	10 480	5.258
CHARGES OPERATIONNELLES (-)		-351 415	-294.302
Approvisionnements et matières premières		-226 236	-187.435
Frais de personnel		-57 072	-49.649
Autres charges opérationnelles	6	-68 106	-57.219
EBITDA		21 940	18.614
Amortissements et pertes de valeur	7	-8 842	-7.832
RESULTAT OPERATIONNEL		13 098	10.782
Résultat sur cessions d'actifs non courants	8	1	39
Charge des dettes	9	-3 151	-2.833
Résultat financier	9	-1 064	1.511
Quote-part dans le résultat net des participations mises en équivalence		988	941
RESULTAT AVANT IMPOTS		9 872	10.440
Impôt sur le résultat	10	-1 851	-2.993
RESULTAT CONSOLIDE DE LA PERIODE		8 021	7.447
Attribuable aux actionnaires de Floridienne		6 904	6.553
Attribuable aux intérêts minoritaires		1 116	894
Résultat net part Floridienne par action de base	25	7,05	6,69
Résultat net part Floridienne par action diluée	25	7,05	6,69

Le chiffre d'affaires 2017 de Floridienne Group s'élève à € 363 millions, en croissance de 18% par rapport à € 308 millions en 2016. Cette progression s'explique par de la croissance organique à hauteur de € 36,5 millions (+12%), et par des entrées de périmètre à hauteur de € 18,5 millions (+6%).

L'EBITDA s'élève à € 21,9 millions au 31 décembre 2017, en croissance de 18% par rapport à € 18,6 millions en 2016, ce qui est en ligne avec l'évolution du chiffre d'affaires en 2017.

Le résultat opérationnel, quant à lui, progresse de 21% à € 13,1 millions.

Le résultat des sociétés consolidées par mise en équivalence est globalement stable par rapport à 2016, à € 1,0 million, contre € 0,9 million en 2016.

En revanche, le Groupe Floridienne a souffert d'effets de change - présentés dans le résultat financier du Groupe - fortement défavorables en 2017, à hauteur de € -1,2 million contre un gain de € 1,5 millions en 2016, soit un différentiel négatif de € -2,7 millions sur l'exercice. Ceci s'explique par la dépréciation, en 2017, de nombreuses devises étrangères par rapport à l'EUR, dont l'USD, le CAD et le MXN.

Ces effets de change négatifs pénalisent le résultat net du groupe Floridienne, qui clôture dès lors ses résultats au 31 décembre 2017 avec un résultat net consolidé en progression de 8% à € 8,0 millions par rapport à € 7,4 millions au 31 décembre 2016. Le résultat net part du groupe progresse à € 6,9 millions, contre € 6,6 millions au 31 décembre 2016.

État consolidé du résultat global

	31/12/17	31/12/16
Résultat consolidé de l'exercice	8 021	7.447
Autres éléments du résultat global		
Éléments pouvant être reclassés dans le compte de résultats durant les exercices ultérieurs		
Gain/perte (net) sur actifs financiers disponibles à la vente		
Gain/perte (net) sur les couvertures de flux de trésorerie	102	172
Gain/perte (net) sur les opérations à l'étranger	-3 616	-2.717
Transfert des réserves entre minoritaires et groupe		
Autres variations		
Éléments ne pouvant pas être reclassés dans le compte de résultats durant les exercices ultérieurs		
Réévaluation de l'obligation au titre de prestations définies	0	0
TOTAL DU RESULTAT GLOBAL POUR LA PERIODE APRES IMPOTS	4 507	4.902
Imputable aux :		
Actionnaires de Floridienne	3 964	4.674
Minoritaires	543	228

Tableau des flux de trésorerie consolidé

	Note	31/12/17	31/12/16
Résultat de l'exercice avant impôts		9 872	10.441
Amortissements - pertes de valeur	7, 17	8 788	7.806
Réduction de valeur sur stocks		-51	-598
Résultat des sociétés mises en équivalence		-988	-941
Provisions	13	130	348
Plus/moins values sur cessions d'actifs	21	42	-264
Impôts de l'exercice	6	-2 296	-2.285
Charges financières	10	4 074	3.297
Autres	9	-1 555	-603
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT		18 016	17.200
Variation des actifs/passifs circulants			
Stocks	17	490	-6.179
Créances et autres	26	-9 563	-3.011
Dettes	26	7 495	1.642
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		-1 579	-7.549
CASH FLOW NET RELATIF AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES		16 437	9.652
Opérations d'investissements			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	11	-1 275	-917
Acquisitions d'immobilisations corporelles	12	-10 455	-8.389
Acquisitions d'immobilisations financières sous déduction de trésorerie acquise	13, 15	-15 049	-2.435
Acquisitions d'autres immobilisations financières	13, 15	-1 130	-570
Nouveaux prêts	15	-321	-629
TOTAL DES INVESTISSEMENTS		-28 230	-12.941
Opérations de désinvestissements			
Cessions d'immobilisations incorporelles	11	-21	153
Cessions d'immobilisations corporelles	12	588	215
Cessions d'immobilisations financières sous déduction de trésorerie cédée	13, 15	1 024	31
Revenus de participations		681	101
Remboursement de prêts	15	59	7
TOTAL DES DÉINVESTISSEMENTS		2 332	507
TRESORERIE D'INVESTISSEMENT		-25 899	-12.433
Opérations de financement			
Augmentations de capital		0	0
Acquisitions et cessions d'actifs financiers courants		-281	1
Nouveaux emprunts et subsides	20	24 501	2 402
Remboursement des emprunts	9	-4 409	-11 166
Variation du découvert bancaire	24	8 285	2 407
Charges financières		-4 074	-3 297
Dividendes versés par la maison mère		-2 093	-1 994
Variation des actions propres		0	-520
Dividendes versés aux tiers		-870	-277
TRESORERIE DE FINANCEMENT (+/-)		21 059	-12.444
VARIATION DE TRESORERIE		11 598	-15.226
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		18 399	34.452
Variation nette		11 598	-15.226
Ecarts de conversion		-1 325	-827
Changement de méthode de consolidation		0	0
Autres mouvements		0	0
Trésorerie à la clôture de l'exercice		28 671	18.399

État consolidé des variations des capitaux propres

	Capital	Prime d'émission	Réserves de réévaluation	Actions propres	Résultat non distribué	Ecart de conversion	Capitaux propres de Floridienne	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Solde d'ouverture au 01/01/2016	4 855	30 570	(279)	(1 348)	65 848	(4 059)	95 587	7 824	103 411
Résultat de l'exercice					6 553		6 553	894	7 447
Autres éléments du résultat global			172		(2 051)	(2 051)	(1 879)	(666)	(2 545)
Résultat global total	-	-	172	-	6 553	(2 051)	4 674	228	4 902
Augmentations de capital							-	-	-
Transactions avec minoritaires					(197)		(197)	269	72
Dividendes et tantièmes payés					(1 959)		(1 959)	(277)	(2 236)
Actions propres				(520)	-		(520)		(520)
Paiements fondés sur actions							-	-	-
Transfert réserves							-	-	-
Solde de clôture au 31/12/2016	4 855	30 570	(107)	(1 868)	70 245	(6 110)	97 585	8 044	105 629
Solde d'ouverture au 01/01/2017	4 855	30 570	(107)	(1 868)	70 245	(6 110)	97 585	8 044	105 629
Résultat de l'exercice					6 904		6 904	1 117	8 021
Autres éléments du résultat global			102		(3 042)	(3 042)	(2 940)	(574)	(3 514)
Résultat global total	-	-	102	-	6 904	(3 042)	3 964	543	4 507
Augmentations de capital							-	-	-
Transactions avec minoritaires					566		566	(1 457)	(891)
Dividendes et tantièmes payés					(2 041)		(2 041)	(863)	(2 904)
Achats/ventes d'actions propres							-	-	-
Paiements fondés sur actions							-	-	-
Transfert réserves							-	-	-
Solde de clôture au 31/12/2017	4 855	30 570	(5)	(1 868)	75 674	(9 152)	100 074	6 267	106 341

En 2017, les capitaux propres ont été majoritairement impactés par :

- le résultat consolidé de la période de € 8,0 millions.
- le dividende payé par la maison-mère aux actionnaires de Floridienne S.A. (€ -2,0 millions), et les dividendes payés à des minoritaires dans certaines participations consolidées (€ -0,9 millions).
- la variation des écarts de conversion (€ -3,6 millions).

Le poste « transactions avec minoritaires » porte sur :

- des transferts entre les réserves des minoritaires et du groupe à la suite d'une transaction impactant le pourcentage de détention sur une filiale sans entraîner de modification du contrôle sur cette filiale
- l'impact sur les capitaux propres du Groupe suite à la reconnaissance des dettes liées à la valorisation des options de ventes/achats accordés à des minoritaires (IAS 32.23)

La société a versé un dividende brut de € 2,1 par action au titre de l'exercice 2016.

Concernant l'exercice 2017, le Conseil d'administration de Floridienne proposera à l'Assemblée générale de Floridienne de payer un dividende brut inchangé, de € 2,1 par action.

Notes

NOTE 1 : PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

FLORIDIENNE S.A. est une société anonyme dont le siège social est établi en Belgique, Drève Richelle 161/4 à 1410 Waterloo (n° d'entreprise 0403.064.593).

Les états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2017 portent sur une période de 12 mois clôturée le 31 décembre 2017 et regroupent ceux de la Société ainsi que des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation tel que décrit dans le rapport annuel.

FLORIDIENNE est un Groupe industriel belge qui occupe des positions de leader européen ou mondial dans des niches de marché ou des marchés de niche. Ses activités se concentrent sur trois secteurs : la chimie, l'alimentation festive et les sciences du vivant. Floridienne vise des participations majoritaires ou à 50/50 avec des partenaires adhérant à ses valeurs d'esprit d'entreprise, de respect des personnes et des engagements, d'ouverture sur le monde et d'innovation au service du développement durable.

Le Groupe est coté à la Bourse Euronext Bruxelles (ISIN BE 0003215143), ce qui lui donne une visibilité internationale et un accès aux marchés des capitaux lui permettant de mener à bien son développement.

La Société est détenue à 81,05% par des actionnaires nominatifs privés et à 8,44% par la Société Régionale d'Investissement Wallonne (S.R.I.W.). Floridienne détient 1,74% de ses propres titres. Le solde des titres (9.16%) se trouve sous une forme dématérialisée.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 22 mars 2018 selon le principe de continuité d'exploitation, en milliers d'euros, arrondis au millier d'euros le plus proche.

NOTE 2 : BASE DE PREPARATION

(A) DECLARATION DE CONFORMITE

Nous soussignés Philippe Bodson et Gaëtan Waucquez, administrateurs et membres du Comité de gestion, attestons qu'à notre connaissance :

- les états financiers au 31 décembre 2017 établis conformément aux normes comptables applicables, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Floridienne et des entreprises comprises dans la consolidation.
- le rapport de gestion contient un exposé fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation de Floridienne et des entreprises comprises dans sa consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.
- le rapport de gestion contient un exposé fidèle des événements importants et des principales transactions entre parties liées qui ont eu lieu pendant l'exercice, et de leur incidence sur les états financiers.

(B) PRINCIPES GENERAUX ET NORMES APPLICABLES :

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, arrondis au millier le plus proche.

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les normes IFRS requiert l'utilisation de certaines estimations comptables critiques. Elle exige également de la direction quelle exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des conventions comptables du Groupe. Les domaines impliquant un niveau plus élevé de jugement ou de complexité, ou les domaines dans lesquels les hypothèses et les estimations sont importantes pour les états financiers consolidés, sont repris dans la Note 2.

(C) CHANGEMENTS OBLIGATOIRES DE METHODES COMPTABLES :

Les normes et interprétations nouvelles et amendées suivantes ont été appliquées à compter de l'exercice 2017 :

- amendements à IAS 7 Etat des flux de trésorerie – Initiative concernant les informations à fournir (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017). L'objectif de ces amendements est d'améliorer les informations à fournir sur la variation en trésorerie et hors trésorerie des dettes financières (voir note 20 - Variation des dettes financières). Comme autorisé dans les dispositions transitoires de ces amendements, le groupe n'a pas mentionné d'informations comparatives pour la période précédente ;
- amendements à IAS 12 Impôts sur le résultat – Comptabilisation d'actifs d'impôt différé pour des pertes non réalisées (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017). L'application de ces amendements n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés de FLORIDIENNE ; et
- améliorations aux IFRS (2014-2016) : amendements à IFRS 12 (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017). L'application de ces améliorations n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés du groupe.

L'adoption de ces modifications et améliorations n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers du Groupe FLORIDIENNE et aucune modification des méthodes comptables ou d'ajustements rétroactifs à la suite de l'adoption de ces modifications et améliorations des normes n'a eu lieu.

(D) TEXTES EN VIGUEUR APRES LA DATE DE CLOTURE

Le groupe FLORIDIENNE n'a pas anticipé l'application des normes et interprétations nouvelles et amendées qui entrent en vigueur après le 31 décembre 2017, à savoir :

- IFRS 9 Instruments financiers et les amendements liés (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018) ;
- IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018) ;
- IFRS 16 Contrats de location (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019) ;
- IFRS 17 Contrats d'assurance (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2021, mais non encore adopté au niveau européen) ;
- améliorations aux IFRS (2014-2016) : Amendements à IFRS 1 et IAS 28 (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, mais non encore adoptées au niveau européen) ;
- améliorations aux IFRS (2015-2017) (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019, mais non encore adoptées au niveau européen) ;
- amendements à IFRS 2 Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, mais non encore adoptés au niveau européen) ;
- amendements à IFRS 4 Contrats d'assurance – Application d'IFRS 9 Instruments financiers avec IFRS 4 (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018) ;
- amendements à IFRS 9 Caractéristiques de remboursement anticipé avec compensation négative (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019, mais non encore adoptés au niveau européen) ;
- amendements à IFRS 10 et IAS 28 Vente ou contribution d'actifs entre l'investisseur et sa participation dans des entreprises associées ou coentreprises (date d'entrée en vigueur reportée indéfiniment, par conséquent l'adoption au niveau européen a également été reportée) ;
- amendements à IAS 19 Modifications des plans, Réductions ou Règlements (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019, mais non encore adoptés au niveau européen) ;
- amendements à IAS 28 Participations à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019, mais non encore adoptés au niveau européen) ;
- amendements à IAS 40 Transferts d'immeubles de placement (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, mais non encore adoptés au niveau européen) ;
- IFRIC 22 Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, mais non encore adopté au niveau européen) ; et
- IFRIC 23 Comptabilisation des incertitudes à l'égard des impôts sur le résultat (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019, mais non encore adopté au niveau européen).

A l'exception de ce qui est indiqué ci-dessous, l'application future de ces normes et interprétations nouvelles et amendées ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

IFRS 9 – INSTRUMENTS FINANCIERS

IFRS 9 est destinée à remplacer l'actuelle norme IAS 39 Instruments financiers. Les améliorations introduites par IFRS 9 comprennent (i) un modèle de classement et d'évaluation des instruments financiers et (ii) un modèle de perte de valeur fondé sur l'anticipation des pertes et non plus sur des événements de crédit passés, ainsi que (iii) une nouvelle approche de la comptabilité de couverture.

Le modèle de classement et d'évaluation des instruments financiers introduit par IFRS 9 permettra d'améliorer la lisibilité des informations fournies dans les notes. IFRS 9 va influencer notamment le traitement des participations disponibles à la vente. Le groupe devra notamment choisir entre la comptabilisation des gains et pertes sur ces participations en résultat ou en capitaux propres. Le Groupe doit encore évaluer l'incidence globale de la norme IFRS 9, mais n'anticipe pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe. Les autres dispositions de IFRS 9 (risque de crédit et comptabilité de couverture) ne devraient pas avoir non plus d'impact significatifs sur les comptes du Groupe.

FLORIDIENNE a décidé d'adopter IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018 sans retraiter l'exercice comparatif. Le passage d'IAS 39 à IFRS 9 n'a aucun impact sur les capitaux propres du Groupe au 1^{er} janvier 2018.

IFRS 15 – PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS AVEC DES CLIENTS

Cette norme prévoit que l'entité comptabilise le produit pour décrire le transfert de biens ou de services à un client, et ce, pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services. La norme décrit 5 étapes à mettre en œuvre pour comptabiliser un produit.

Le Groupe a continué son évaluation de l'incidence de cette norme sur les états financiers. Sur base de l'analyse menée jusqu'à ce jour, le Groupe conclut que l'impact de l'application de cette nouvelle norme n'est pas significatif dans les différentes Divisions du Groupe.

IFRS 16 – CONTRATS DE LOCATION

Cette norme abolit pour le preneur d'un contrat de location l'actuelle distinction entre (i) locations simples, comptabilisées en charges et (ii) locations financement, comptabilisées en immobilisations corporelles en contrepartie d'une dette financière pour requérir, pour l'ensemble des contrats de location, la comptabilisation d'un droit d'usage en contrepartie d'une dette financière. L'application de cette norme affectera toutes les entités de

production dans toutes divisions du Groupe et son niveau de capitaux investis, sa charge d'amortissement comptabilisée en résultat d'exploitation, sa charge d'intérêt comptabilisée en résultat financier, ses tests de perte de valeur et les ratios financiers (bank covenants) que certaines sociétés sont tenues de respecter pour une partie de ses financements. Cette norme fait actuellement l'objet d'un suivi et les travaux sont en cours en vue de circonscrire progressivement les contrats entrant dans le champ d'application de la norme. L'impact exact de l'application de cette nouvelle norme sur les dettes financières (et sur les actifs immobilisés) du groupe n'est pas encore connu.

(E) RECOURS A DES ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

Dans le cadre de la préparation des états financiers selon les normes IFRS, il incombe à la direction du Groupe d'établir un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Celles-ci ont une incidence sur l'application des principes ainsi que sur les montants rapportés en termes d'actifs et de passifs mais aussi en termes de charges et de produits.

Ces estimations et hypothèses s'appuient sur des expériences passées et sur divers autres éléments pouvant être considérés comme pertinents.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées et révisées chaque année. Tout changement d'une estimation est comptabilisé au cours de la période pendant laquelle il est opéré, à la condition qu'il n'ait d'incidence que sur cette période.

Plus spécifiquement, les informations sur les principales sources d'estimation, d'incertitude et de jugements critiques lors de l'application des principes comptables, et qui ont un impact le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont relatives aux :

- Tests de perte de valeur : lors de la clôture de nos états financiers nous avons réalisé une valorisation de nos différentes unités génératrices de trésorerie selon la méthode DCF (basée sur des budgets sur 3 ans approuvés par le Conseil d'administration) pour laquelle nous détaillons la méthode et les résultats dans la Note 11.
- En ce qui concerne la valorisation actuarielle de nos plans de pension à prestation définie (DB-plans) conclus au niveau de FLORIDIENNE SA pour ses employés cadres, le Groupe n'a pas procédé à une réestimation au 31/12/2017 étant donné que le nombre de bénéficiaires dans le plan reste très limité et qu'il a été jugé que les paramètres (population, hypothèses actuarielles, etc.) sous-jacents ont peu évolué pendant l'exercice 2017. Lors de la dernière valorisation actuarielle, réalisée au 31/12/2014, de notre plan de pension à prestation définie, nous avons retenu les hypothèses suivantes : Discount rate : 0,70%, Future Salary increase: 3,00%, Social Security increase: 2,00%, Pension and Death Ceiling increase : 2%, tables de mortalité MR-3/FR-3. Jusqu'en 2014, le Groupe réalisait une valorisation actuarielle chaque année. Vu le nombre de bénéficiaires très limité, il a été décidé d'actualiser la valorisation tous les 5 ans, sous condition que le nombre de bénéficiaires reste stable.
- Valorisation des actifs disponibles à la vente non cotés : les participations disponibles à la vente qui ne sont pas cotées sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable par une autre technique de valorisation sont maintenues au coût historique.
- Impôts : les actifs d'impôts différés sur les pertes fiscales à récupérer sont comptabilisés dans la mesure où il est établi sur base des business plans des entités qu'il existe une probabilité raisonnable que les bénéfices imposables des 3 à 5 prochaines années permettent aux pertes fiscales et crédits d'impôts d'être utilisés.
- Provisions : l'impact des obligations environnementales dans le secteur chimique est estimé sur base des meilleures données disponibles à la clôture, en tenant compte des charges probables liées à l'adaptation des processus de production et au renouvellement des permis d'exploitation.

(F) MONNAIE FONCTIONNELLE ET DE PRESENTATION

Les états financiers de chaque entité du Groupe sont présentés dans la devise principale de l'environnement économique dans lequel la société exerce ses activités (sa devise fonctionnelle). Les états financiers consolidés sont exprimés dans la devise fonctionnelle de Floridienne, à savoir l'Euro, qui est la devise de présentation des états financiers consolidés.

La détermination de la devise de l'environnement économique (devise fonctionnelle) fait l'objet d'un jugement du management sur base de facteurs spécifiques liés aux transactions réalisées par la société. Dans les cas où la devise fonctionnelle devrait être modifiée, l'entité appliquerait la nouvelle devise fonctionnelle de façon prospective.

Suite à une analyse de la monnaie fonctionnelle de nos filiales au Mexique et en Argentine, le Groupe a décidé de changer la monnaie fonctionnelle de ces sociétés en USD de façon prospective à partir du 1^{er} janvier 2017. Ce changement est justifié par le fait que, suite à la prise de contrôle de la société IMEX (distributeur mexicain) au 1^{er} janvier 2017, le chiffre d'affaires dans lequel ces entités exercent leurs activités est principalement réalisé en USD.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

Les états financiers consolidés, établis avant répartition bénéficiaire, comprennent ceux de FLORIDIENNE S.A. et de ses filiales (le « Groupe »), ainsi que les intérêts du groupe dans les co-entreprises et entreprises associées mises en équivalence. Les filiales, co-entreprises et entreprises associées importantes clôturent leurs comptes au 31 décembre.

1. CONSOLIDATION

SOCIETES CONTROLEES

Les sociétés contrôlées sont les entités pour lesquelles le Groupe est exposé à des rendements variables en raison de ses liens avec ces entités et dispose de la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir que FLORIDIENNE détient sur ces entités. Les sociétés contrôlées sont consolidées.

Les soldes et transactions intra-groupe ainsi que les résultats latents sont éliminés. Les sociétés nouvellement acquises sont consolidées dès la date de prise de contrôle.

CO-ENTREPRISES

Une coentreprise est une entreprise sur laquelle FLORIDIENNE exerce un contrôle conjoint avec une ou plusieurs autres parties et pour laquelle les parties ont des droits sur l'actif net de l'entreprise. Le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Ces coentreprises sont comptabilisées dans les états financiers consolidés selon la méthode de mise en équivalence.

ENTREPRISES ASSOCIEES

Si le Groupe a une influence notable dans une société, la participation détenue dans celle-ci est considérée comme une entreprise associée. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Les entreprises associées sont comptabilisées dans les états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.

Une participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date à laquelle elle devient une participation dans une entreprise associée ou une co-entreprise. Selon la méthode de la mise en équivalence, la participation dans une entreprise associée ou une co-entreprise est comptabilisée au coût lors de la comptabilisation initiale. En absence de définition dans les normes de la notion de coût, le Groupe considère en cas de passage d'une participation disponible à la vente à une entreprise associée, la juste valeur à la date de la première mise en équivalence comme le coût. La réserve de réévaluation constituée jusqu'à cette date est transférée en réserves consolidées.

2. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET GOODWILL

Quand le groupe acquiert une entité, les actifs et passifs identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La contrepartie transférée dans un regroupement d'entreprises correspond à la juste valeur des actifs transférés (y compris la trésorerie), des passifs assumés et des instruments de capitaux propres émis par le groupe en échange du contrôle de l'entité acquise. Les coûts directement liés à l'acquisition sont généralement comptabilisés en résultat.

Le goodwill est évalué comme étant la différence positive entre les deux éléments suivants :

- la somme de (i) la contrepartie transférée et, le cas échéant, (ii) du montant des participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) dans l'entité acquise et (iii) de la juste valeur des participations déjà détenues par le groupe préalablement à la prise de contrôle ;
- et le montant net à la date d'acquisition des actifs et passifs identifiables acquis et assumés.

Si, après confirmation des valeurs, cette différence s'avère négative (« Badwill »), ce montant est immédiatement comptabilisé en résultat en tant que profit.

Le goodwill est porté à l'actif du bilan, sous la rubrique « Goodwill » et fait l'objet d'un test de dépréciation annuel (« impairment test ») qui consiste à comparer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») auxquelles le goodwill a été affecté à leur valeur comptable (y compris le goodwill). Si cette dernière est supérieure, une dépréciation est constatée en résultat. Le goodwill sur les participations mises en équivalence est classifié dans la valeur des participations mises en équivalence.

En outre, dans l'évaluation du goodwill telle qu'exposée ci-dessus, le montant des participations ne donnant pas le contrôle est évalué, à la quote-part de l'actif net identifiable de l'entité acquise (pas d'application de l'option « full goodwill »).

Lors d'une prise de contrôle réalisée par phase, le goodwill est dégagé à chaque opération sur base des actifs nets identifiables des entreprises concernées. A la date de prise de contrôle, les actifs et passifs identifiables des entreprises acquises sont reconnus à leur juste valeur et les ajustements éventuels de juste valeur relatifs aux intérêts comptabilisés antérieurement sont comptabilisés dans les fonds propres comme réserve de réévaluation.

Lorsque le Groupe cesse d'exercer le contrôle sur une filiale, la participation restante détenue dans celle-ci est réévaluée à la juste valeur à la date de la transaction, et la variation par rapport à la valeur comptable de cette participation avant la transaction est prise en résultat. En outre, les montants précédemment comptabilisés en autres éléments du résultat global liés à cette entité (fonds propres) sont recyclés en compte de résultat.

3. MONNAIES ETRANGERES

Les comptes du Groupe sont présentés en milliers d'euro (KEUR).

Les transactions en monnaies étrangères sont initialement converties dans les comptes des sociétés du Groupe au taux de change applicable à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant du règlement de telles transactions et de la conversion d'actifs et passifs monétaires libellés en d'autres devises sont portés au compte de résultat comme « revenus financiers » ou « charges financières ».

Les postes monétaires du bilan sont, à la date de clôture des comptes, convertis au cours de fin de période.

Dans le cadre de la consolidation, les actifs et passifs des entités étrangères sont convertis en EUR au cours de fin de la période. Les résultats sont convertis en EUR au cours moyen de la période. Les écarts de conversion qui apparaissent sont transférés à la rubrique « écarts de conversion » en autres éléments du résultat global.

Les principaux taux utilisés sont au 31/12/2017 :

Devises	Taux Clôture		Taux Moyen	
	2017	2016	2017	2016
USD	0,833820	0,948677	0,885518	0,903671
CAD	0,664938	0,704821	0,682882	0,681939
MXN	0,042263	0,045931	0,046887	0,048414
HKD	0,106701	0,122323	0,113621	0,116414
TRY	0,219954	0,269745	0,242636	0,299156
MGA (1000)	0,254384	0,280098	0,280175	0,283464
RON	0,214661	0,220313	0,218882	0,222680
GBP	1,127142	1,167979	1,141363	1,221156
MAD	0,089112	0,093839	0,090964	0,092182

4. AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI

Le Groupe a mis en place plusieurs plans de pension de retraite ou indemnités de départ à la retraite. Ces plans existent en Belgique, France et Turquie. Ces plans sont soit à cotisations définies, soit à prestations définies.

ASSURANCE GROUPE (BELGIQUE)

Au sein du groupe, différentes filiales belges ont souscrit des contrats d'assurance groupe au profit de leur personnel. La législation belge prévoit que l'employeur doit garantir un rendement sur la contribution de l'employeur et sur la contribution personnelle, ce qui crée un passif potentiel pour l'employeur. Ce rendement (légal) s'élevait au 31 décembre 2015 à 3,25% pour la contribution de l'employeur et à 3,75% pour la contribution personnelle. Au 1^{er} janvier 2016, ces rendements minimums ont été revus à un minimum de 1,75% et un maximum de 3,75%. A partir de l'exercice 2017, ce rendement a été fixé à 1,75% pour les 2 types de contributions. Etant donné que ces filiales seront tenues d'effectuer des paiements supplémentaires si le rendement moyen sur les contributions patronales et sur les contributions personnelles n'est pas atteint, ces plans qualifient comme des « hybrid plan » qui doivent, selon l'IAS 19, être considérés comme des plans de pension à prestations définies. En absence d'une norme ou d'une interprétation spécifiquement applicable à ces types de plans de pensions, le Groupe valorise l'obligation selon la méthode de la « valeur intrinsèque » (la somme des différences individuelles entre les réserves mathématiques et les réserves minimales garanties).

REGIMES A COTISATIONS DEFINIES

Le groupe participe, selon les lois et usages de chaque pays, à la constitution de réserves pour la retraite de son personnel en versant, sur une base obligatoire ou facultative, des cotisations à des organismes extérieurs tels que des caisses de retraite, des compagnies d'assurance ou des établissements financiers.

Ces régimes, sans garantie sur le niveau des avantages versés, constituent des régimes à cotisations définies. Ces cotisations sont comptabilisées dans le poste « Frais de personnel ».

REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES

Floridienne SA contribue pour ces employés cadres à un plan de pension à prestation définie. La valorisation du montant des engagements (DBO – Defined Benefit Obligation) liés à ce plan du type prestations définies est effectuée suivant la méthode « Projected Unit Credit » conformément à la norme IAS 19. Cette valorisation utilise des hypothèses actuarielles financières et démographiques. Celles-ci sont utilisées pour valoriser les services rendus sur l'exercice sur la base d'une estimation du salaire de fin de carrière. Les provisions (ou actifs) comptabilisées correspondent à la valeur actualisée de l'engagement, diminuée de la juste valeur des actifs du régime, éventuellement plafonnée. En cas de surplus, l'actif net comptabilisé est limité à la valeur actuelle de l'avantage économique disponible sous forme de réduction des cotisations futures ou d'un remboursement. Les taux d'actualisation utilisés pour actualiser les engagements et calculer le rendement normatif des actifs en résultat sont arrêtés conformément aux règles prescrites par IAS 19.

A noter que les plans de pension à prestations définies sont uniquement limités aux quelques employés cadres de Floridienne SA, qu'ils sont dès lors extrêmement limités dans le Groupe Floridienne, et qu'ils ne font – sous condition des hypothèses actuarielles stable et d'une population stable des bénéficiaires - plus systématiquement l'objet d'une réévaluation actuarielle chaque année. Au 31 décembre 2017, le Groupe n'a pas procédé à une ré estimation de l'obligation nette étant donné que des primes d'assurance sont payées pendant l'année, que les hypothèses actuarielles n'ont pas connues d'évolutions significatives par rapport à la dernière valorisation (31 décembre 2014) et que la population très limitée (4 personnes) n'a pas évolué de façon significative entre-temps.

Dans certains pays (principalement en France et Turquie) des plans d'indemnités de départ à la retraite existent. Ces plans ou obligations ne sont pas « funded » et font l'objet d'une constitution de provision selon la méthode « Projected Unit Credit » chaque année. Au décembre 2017, le DBO (Defined Benefit Obligation) total s'élève à 1,5 mio €. En raison de l'impact non significatif et de simplification, les gains/pertes de réestimation pour ces plans sont pris en résultat de l'exercice.

5. IMPOTS

Les impôts sur les bénéfices de la période regroupent les impôts courants et les impôts différés. Ils sont inscrits en compte de résultat sauf s'ils portent sur des éléments inscrits directement en capitaux propres. Dans ce cas, ils sont comptabilisés dans les capitaux propres.

Les impôts courants désignent les impôts à payer sur les bénéfices imposables de la période ainsi que les éventuelles régularisations des périodes antérieures. Ces impôts sont calculés selon les normes fiscales des pays de chaque entité.

Les impôts différés sont calculés sur base des différences temporaires entre les valeurs fiscales et consolidées des éléments de bilan. Ils sont évalués au taux d'imposition en vigueur à la date de clôture du bilan. L'impôt différé n'est pas comptabilisé lorsque les différences temporelles proviennent d'un goodwill non déductible fiscalement, de la comptabilisation initiale d'éléments d'actifs ou de passifs relatifs à une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable au moment de la transaction, ou d'investissements dans des filiales tant qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés repris au bilan sont compensés par unité fiscale.

Des impôts différés sur les pertes fiscales ne sont reconnus que dans la mesure où le management estime que des bénéfices imposables seront réalisés dans un futur prévisible, permettant ainsi d'utiliser ou de recouvrer lesdites pertes. Le test de récupérabilité des pertes fiscales est réalisé sur base des budgets à 5 ans présentés et approuvés chaque année par le Conseil d'Administration du Groupe Floridienne. Les hypothèses retenues à la base des budgets sont les mêmes que les hypothèses budgétaires retenues dans le test annuel de perte de valeur.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût historique déduction faite des amortissements.

Le Groupe ne recourt pas à la réévaluation de ses actifs.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge de la période au cours de laquelle ils sont encourus. Les frais de développement sont inscrits à l'actif si, et seulement si, toutes les conditions (IAS 38) suivantes sont remplies :

- le coût de l'actif peut être évalué de façon fiable ;
- la faisabilité technique du produit a été démontrée ;
- le produit ou procédé sera commercialisé sur le marché ou utilisé en interne ;
- les actifs généreront des avantages économiques futurs (un marché potentiel existe pour le produit ou, s'il est destiné à être utilisé en interne, son utilité future a été démontrée) ;
- les ressources techniques, financières et autres nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

Les dépenses de développement englobent les frais de personnel, le coût des matières premières et des services directement attribuables aux projets.

Les immobilisations incorporelles sont amorties à partir du moment où l'actif est disponible, c'est-à-dire lorsqu'il est dans l'état nécessaire pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction (« available for use »). Les dépenses de développement qui ne répondent pas aux conditions susmentionnées sont comptabilisées en charge lorsqu'elles sont encourues.

Le Groupe n'a pas d'immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie autres que les goodwills.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif si elles sont contrôlées en vertu d'un titre de propriété ou d'un contrat de location financement qui transfère les risques et avantages inhérents à la propriété. Les immobilisations corporelles sont initialement évaluées au coût d'acquisition ou de production.

Le coût initial des immobilisations corporelles en location financement est le plus faible entre la juste valeur de l'actif et la valeur actualisée des paiements minimums futurs. Le coût des immobilisations corporelles incorpore le coût des emprunts finançant leur construction ou production lorsqu'elles nécessitent une durée d'élaboration prolongée. Le coût des immobilisations corporelles est diminué, le cas échéant, du montant des subventions publiques finançant leur acquisition ou construction.

Les dépenses d'entretien et de réparation sont immédiatement comptabilisées en charges sous la rubrique « Autres produits et charges d'exploitation ». Le coût des immobilisations corporelles intègre, notamment pour les installations industrielles satellites construites sur les terrains de clients, la valeur actualisée de l'obligation de réhabilitation ou démantèlement, lorsqu'une obligation actuelle existe. Les immobilisations corporelles sont ultérieurement évaluées au coût, diminué de l'amortissement et des éventuelles pertes de valeur cumulées.

Les amortissements sont répartis systématiquement sur la durée d'utilité attendue des différentes catégories d'immobilisations corporelles en utilisant la méthode linéaire. Les durées d'utilité estimées des éléments les plus significatifs des immobilisations corporelles se situent dans les intervalles suivants :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- marques 10 à 20 ans
- listes de clients 5 à 10 ans
- dépenses de développement max. 5 ans
- know-how ou procédés de fabrication 5 à 10 ans
- logiciels développés pour l'exploitation max. 5 ans

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

- terrains illimité
- constructions 20 ans
- agencements et aménagements des constructions 10 à 15 ans
- installations industrielles 3 à 10 ans
- matériel et outillage 3 à 8 ans
- matériel de transport 3 à 5 ans
- matériel de bureau 5 à 10 ans
- matériel informatique 3 à 5 ans
- mobilier de bureau 5 à 10 ans
- autres max. 20 ans

Les terrains ne font pas l'objet d'amortissements.

Sauf pour les immobilisations incorporelles qui ne font pas l'objet d'un amortissement et qui sont alors soumises à un test de perte de valeur annuel, les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet d'un test de perte de valeur uniquement quand il existe un indicateur montrant que leur valeur comptable ne pourrait pas être recouvrable par leur utilisation ou leur vente. S'il existe une indication en ce sens, le montant de l'actif recouvrable est estimé afin de chiffrer la perte de valeur éventuelle.

Si un actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendant de ceux d'autres actifs, le Groupe procède à une estimation du montant recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient cet actif. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable d'un actif (unité génératrice de trésorerie) est estimée être inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat.

Lorsque la perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée pour atteindre l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, sans toutefois être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif (unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location financement sont repris au bilan conformément à la nature des actifs détenus. L'obligation correspondante est enregistrée dans les dettes financières. Les charges financières sont enregistrées en compte de résultat sur la durée du contrat.

Les subventions liées à l'achat d'immobilisations sont présentées au bilan sous un poste distinct du passif.

Leur prise en résultats est enregistrée distinctement en produits, au même rythme que l'amortissement des actifs concernés.

7. STOCKS

Les stocks sont comptabilisés en tant qu'actifs à la date à laquelle les risques, avantages et le contrôle sont transférés au Groupe. Lors de la vente, leur sortie est comptabilisée en contrepartie d'une charge à la même date que le produit correspondant. Les stocks sont évalués au plus bas du coût ou du prix de revient et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks comprend le coût des matériaux directs et, le cas échéant, les coûts de la main d'œuvre et les frais généraux qui ont été nécessaires pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur des stocks est déterminée en application de la méthode du prix moyen pondéré ou de l'identification par lot lorsque celle-ci est possible.

Les stocks biologiques (Biobest) sont valorisés conformément à la norme IAS 41 (« Agriculture ») à la juste valeur diminuée des coûts de vente (frais estimés au point de vente).

- Juste valeur : la juste valeur est définie par IFRS 13 comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée sur le marché principal (ou le plus avantageux) à la date d'évaluation selon les conditions courantes du marché. Les stocks biologiques consistent en plusieurs variétés de bourdons qui se vendent à des prix différents et sur des marchés (géographiques) différents avec des prix différents pour les mêmes types de bourdons. Il n'y a pas de prix officiels disponibles. Un jugement est donc nécessaire pour déterminer la juste valeur, par type de bourdon. Le Groupe fait recours à une valorisation de la juste valeur sur base des données de marchés observables (level 2), principalement les accords avec ses clients sur les prix, par type de bourdon et cela en prenant en considération des prix de vente moyens des transactions récentes. Ces transactions récentes sont les meilleurs indicateurs des prix cotés étant donné le cycle d'élevage relativement court (+/- 10 semaines) et la très grande rotation des stocks. Des ajustements à ces données d'entrée sont apportés pour prendre en compte des facteurs spécifiques, notamment le degré d'achèvement et le pourcentage de survie (déterminé sur base de l'expérience du passé).

- Les frais estimés au point de vente : il s'agit des frais (frais de production et frais de vente (emballage)) encore à encourir avant que les bourdons ne soient vendables.

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les créances et dettes opérationnelles sont comptabilisées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement au coût amorti (soit généralement à la valeur nominale) déduction faite, pour les créances, des pertes de valeur couvrant les montants non recouvrables.

La trésorerie comprend la caisse et les comptes à vue. Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, qui ont une échéance inférieure ou égale à trois mois, et qui ne présentent pas un risque important de changement de valeur. Ces éléments sont portés au bilan à la valeur nominale. Les découverts bancaires sont inclus dans les passifs financiers courants.

Les autres actifs financiers courants cotés en Bourse sont considérés comme actifs de « trading » et sont valorisés à leur juste valeur. Les écarts sont immédiatement reconnus en résultats.

Les autres actifs financiers non courants (participations de private equity non détenues à des fins de transactions et sur lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable) sont disponibles à la vente. A défaut de cotation sur un marché actif, ces actifs financiers sont maintenus au coût historique si leur juste valeur ne peut pas être évaluée de manière fiable par une autre technique de valorisation. Dans les cas où la juste valeur peut être déterminée de façon fiable, les variations positives de juste valeur sont comptabilisées directement dans les capitaux propres. Les pertes de valeur importantes ou durables sont actées lorsque leur coût historique excède l'estimation de leur juste valeur.

Les emprunts bancaires sont initialement comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à leur coût amorti (montant initial diminué des remboursements en principal et majoré, ou diminué, de l'amortissement cumulé de toute différence entre le montant initial et la valeur à l'échéance).

INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Les filiales du groupe souscrivent parfois à des instruments financiers, dans le but exclusif de couvrir les risques économiques auxquels elles sont exposées. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire de souscription du contrat de couverture. Toutefois, seuls ceux qui satisfont les critères de comptabilité de couverture définis par la norme IAS 39 font l'objet des traitements comptables décrits ci-après. Les variations de juste valeur des instruments financiers non qualifiés de couverture (selon la norme IAS 39) sont immédiatement comptabilisées en résultat. Toute opération qualifiée de couverture est documentée par référence à la stratégie de couverture en identifiant le risque couvert, l'élément couvert, l'élément de couverture, la relation de couverture et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. L'évaluation de l'efficacité de couverture est mise à jour à chaque date de clôture. Les dérivés sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Ultérieurement, la juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture par référence aux conditions de marché.

Les dérivés comptabilisés à l'actif et au passif sont classés dans les rubriques « Autres actifs/passifs non courants » et « Autres actifs/ passifs courants » selon leur maturité et celle des transactions sous-jacentes.

La comptabilisation des dérivés de couverture varie selon qu'ils sont désignés de couverture de juste valeur, de couverture de flux de trésorerie ou de couverture d'investissements nets dans des entités étrangères.

COUVERTURE DE JUSTE VALEUR

Lorsque les variations de juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé sont susceptibles d'affecter le résultat, ces variations peuvent être couvertes par une couverture de juste valeur. L'élément couvert et l'instrument de couverture sont réévalués symétriquement en contrepartie du résultat à chaque date de clôture. L'incidence en résultat est limitée à la part inefficace de la couverture.

COUVERTURE DE FLUX DE TRESORERIE

Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations défavorables de flux de trésorerie liés à un actif ou passif comptabilisé ou une transaction future hautement probable, quand ces variations sont susceptibles d'affecter le résultat. A chaque date de clôture, la part efficace de la couverture est comptabilisée en capitaux propres et la part inefficace en résultat. Lorsque la transaction est comptabilisée, la part efficace en capitaux propres est reclassée en résultat simultanément à la comptabilisation de l'élément couvert.

9. PROVISIONS

Les provisions sont constituées lorsque le Groupe a une obligation juridique (legal obligation) ou implicite (constructive obligation) à la date du bilan et qui :

- résulte d'un élément passé
- engendrera de manière probable des charges et des flux de trésorerie
- dont le montant peut être déterminé de façon fiable.

Le montant de la provision correspond à l'estimation la plus précise de la dépense requise pour éteindre l'obligation.

Les provisions sont comptabilisées en contrepartie du résultat, à l'exception de certaines provisions pour réhabilitation dont la contrepartie est incorporée dans le coût des actifs dont la construction a créé l'obligation.

Les provisions dont le règlement est prévu dans les douze mois après la date de clôture ou dont le règlement peut survenir à tout instant ne sont pas actualisées. Les provisions dont le règlement est prévu à plus de douze mois après la date de clôture sont actualisées. Les changements des provisions actualisées dus à une révision du montant de l'obligation, de son échéancier ou de son taux d'actualisation sont comptabilisés en résultat ou, pour les provisions comptabilisées en contrepartie d'éléments d'actifs, en ajustement du coût de ces derniers. La désactualisation est comptabilisée au débit des produits et charges financiers.

Les provisions pour restructuration ne sont comptabilisées que si le groupe a approuvé un plan de réorganisation détaillé et formel et si la restructuration a commencé ou a fait l'objet d'une annonce publique. Les coûts inhérents aux activités poursuivies par le groupe ne sont pas pris en compte.

10. INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information relative aux secteurs opérationnels est établie conformément à IFRS 8. Les facteurs utilisés pour identifier les secteurs à présenter de Floridienne sont identiques à ceux décidés par le Conseil d'Administration pour le suivi régulier de ses activités. Nous renvoyons au rapport annuel concernant l'organisation générale de Floridienne. Les types de produits et services de chaque secteur sont :

- Chimie
- Alimentation festive
- Sciences du vivant
- Corporate (division de support)

Les coûts de notre département financier et administratif sont également isolés afin d'avoir une vision claire sur la rentabilité de chaque secteur.

Le Groupe est principalement actif en Europe.

Les méthodes comptables pour les informations par secteur sont identiques à celles appliquées par le Groupe pour son reporting interne.

11. ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES

Lorsqu'à la date de clôture, il est hautement probable que des actifs non courants ou des groupes d'actifs et passifs directement liés seront cédés, ils sont désignés comme actifs non courants ou groupes d'actifs détenus en vue de la vente. Leur cession est considérée comme hautement probable si, à la date de clôture, un plan destiné à les mettre en vente à un prix raisonnable par rapport à leur juste valeur a été engagé afin de trouver un acheteur et finaliser de manière inéluctable leur cession dans un délai maximal d'un an. Les actifs non courants ou groupes d'actifs détenus en vue de la vente sont présentés dans des postes distincts des états financiers. Ils cessent d'être amortis et sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur nette des coûts de la vente conformément à IFRS 5. Les actifs non courants ou groupes d'actifs destinés à être fermés et non cédés constituent des actifs non courants destinés à être mis au rebut et non détenus en vue de la vente. Lorsque des actifs non courants faisant l'objet d'une cession ou détenus en vue de la vente ou destinés à être mis au rebut correspondent à une ou plusieurs UGT et doivent être abandonnés dans le cadre d'un plan unique et coordonné, ils sont qualifiés d'activités abandonnées et les flux qui leur sont relatifs font l'objet d'une présentation séparée dans l'état consolidé du résultat global et dans l'état consolidé des flux de trésorerie.

12. CONSTATATION DES PRODUITS

Un produit est comptabilisé lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à la transaction iront au Groupe et que l'on peut évaluer ces avantages de manière fiable.

Les produits de la vente de biens sont comptabilisés une fois la livraison effectuée et lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Leurs incoterms sont multiples et constituent l'indicateur clé de comptabilisation des ventes de biens.

Les intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dividendes sont enregistrés lorsque le droit du Groupe de mettre en œuvre le paiement est établi par l'Assemblée Générale des actionnaires.

13. ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers mais sont présentés dans les notes lorsque l'entrée d'avantages économiques devient probable. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers, sauf s'ils résultent d'un regroupement d'entreprises. Ils sont présentés dans les notes sauf si la possibilité d'une perte est très faible.

14. ACTIONS PROPRES

En cas de rachat (ou cession) d'actions propres, le montant versé (ou obtenu) est porté en diminution (ou augmentation) des capitaux propres. Les mouvements sur ces titres sont justifiés dans l'état consolidé des variations des capitaux propres. Aucun résultat n'est enregistré sur ces mouvements.

15. DETTES À LONG TERME ET COURT TERME

Les dettes à long terme (emprunts bancaires et obligations) et à court terme (avances bancaires) sont initialement comptabilisées à leur juste valeur sous déduction, dans le cas d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou l'émission du passif financier.

Après leur comptabilisation initiale, elles sont évaluées à leur coût amorti (montant initial diminué des remboursements en principal et majoré, ou diminué, de l'amortissement cumulé de toute différence entre le montant initial et la valeur à l'échéance).

Le Groupe n'a pas d'emprunts échangeables et convertibles au 31 décembre 2017.

Les dettes commerciales et autres passifs sont évalués au coût amorti.

16. EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Les événements survenant après la date de clôture mais avant la date d'autorisation de publication des états financiers sont traduits à la clôture uniquement s'ils fournissent des informations supplémentaires sur la situation du Groupe à la date de clôture. Les événements postérieurs à la clôture qui ne donnent pas lieu à des ajustements sont présentés dans les notes lorsqu'ils sont significatifs.

NOTE 4: GESTION DU CAPITAL

Sur les bénéfices annuels statutaires, tels qu'ils sont constatés conformément au droit comptable, il est prélevé cinq pour cent pour la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint un dixième du capital social. Il doit être repris si la réserve légale vient à être entamée.

Sur le solde distribuable, tel que déterminé par la loi, il est prélevé la somme que l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration, jugera éventuellement opportune d'affecter à des fonds de réserve ou au report à nouveau.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice du dernier exercice clôturé, augmenté du report bénéficiaire ainsi que les prélèvements effectués sur des réserves distribuables et diminué des pertes reportées et des réserves légales et indisponibles créées en application de la loi ou des statuts.

Aucune distribution ne peut être faite si l'actif net est ou deviendrait inférieur au montant du capital libéré, augmenté de toutes les réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

Par actif net, il faut entendre le total de l'actif tel qu'il résulte du bilan, déduction faite des provisions et dettes.

Le Conseil d'Administration pourra, sous sa propre responsabilité, décider le paiement d'acomptes sur dividendes aux conditions et modalités prévues par le Code des sociétés.

La politique de Floridienne en matière de gestion du capital est de préserver la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation en maintenant un niveau de capitaux propres suffisant par rapport à l'endettement.

NOTE 5: INFORMATIONS SECTORIELLES

INFORMATIONS GENERALES

La norme IFRS 8 - Secteurs opérationnels, requiert l'identification de secteurs sur la base de rapports internes présentés régulièrement au principaux décideurs opérationnels aux fins de prises de décisions concernant l'affectation des ressources aux secteurs et d'évaluation de leurs performances.

Les facteurs utilisés pour identifier les secteurs à présenter de Floridienne sont identiques à ceux décidés par le Conseil d'Administration pour le suivi régulier des activités du groupe.

Nous renvoyons au rapport annuel concernant l'organisation générale de Floridienne.

Conformément à IFRS 8, le groupe a identifié 4 secteurs:

- **Alimentation festive** - La Division Alimentation festive regroupe des sociétés de production et de commercialisation de produits alimentaires festifs et gourmets, tels que les escargots, les coquilles Saint-Jacques, les coquillages farcis, le saumon fumé, les salades de la mer, les feuilletés apéritifs, les plats cuisinés ethniques, les sauces froides et chaudes... La Division est également active dans la nourriture spécialisée, notamment celle destinée aux personnes ayant des problèmes de déglutition ou souffrant de la maladie d'Alzheimer. Depuis un certain nombre d'années, il n'y a plus lieu de faire une subdivision plus détaillée étant donné les nombreuses synergies qui ont été développées entre les différentes entités de la Division.
- **Chimie** - Cette division se compose d'entreprises actives notamment dans les additifs pour la stabilisation du PVC. Le Groupe est également présent, à travers cette Division, dans le recyclage des batteries industrielles et automobiles (hybrides et électriques).
- **Sciences du Vivant** - Cette division est active dans la production et la commercialisation de technologies et de produits naturels pour l'agriculture, la parapharmacie, l'agroalimentaire, l'industrie cosmétique et les soins de santé. Certains d'entre eux représentent des alternatives écologiques et durables aux produits chimiques existants. Leader mondial dans les protéases végétales et numéro deux mondial dans la lutte intégrée contre les insectes nuisibles (Integrated Pest Management), la Division investit dans des solutions innovantes telles que la communication chimique au travers des récepteurs liés au goût et à l'olfaction chez l'être humain et les insectes.
- **Corporate** - Reprend les maisons-mères FLORIDIENNE et FLORINVEST dont l'objet principal est le support et la gestion de participations dans les secteurs précités.

2017 - Secteurs d'activité En EUR MILLIERS	Alimentation festive	Chimie	Sciences du Vivant	Corporate	Total
Indicateurs de résultats					
Produits					
Chiffre d'affaires externe	210 040	54 858	97 963	13	362 875
Dotations aux amortissements	-3 444	-1 981	-3 362	-55	-8 842
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence	127	0	861	0	988
Charge des dettes	-1 207	-97	-1 167	-680	-3 151
Résultat financier (hors charges de dettes)	-10	342	-1 235	-160	-1 064
Charges ou produits d'impôts	371	-783	-1 649	210	-1 851
Résultat avant impôt	2 048	4 264	5 720	-2 161	9 872
Résultat net	2 419	3 481	4 071	-1 951	8 021
Cash flow net	4 493	4 602	6 602	-1 755	13 943
Indicateurs de situation financière					
Actifs	139 612	51 389	82 839	13 046	286 885
Passifs: dettes, provisions et subsides	33 416	6 001	31 224	41 498	112 139
Détail des actifs non courants par secteur d'activité					
Actifs non courants	50 053	25 278	44 509	2 542	122 382
- immobilisations (in)corporelles	20 517	17 845	17 700	158	56 220
- goodwill	23 780	6 209	19 681	0	49 670
- participations mises en équivalence	391	0	4 590	0	4 981
- actifs financiers non courants	3 150	658	1 256	2 132	7 197
- actifs d'impôt différé	2 216	565	1 282	252	4 314

Les résultats d'un secteur, ses actifs et ses passifs incluent tous les éléments qui lui sont directement attribuables. Les management fees sont repris dans le secteur «Corporate».

2017 En EUR milliers	Europe	Europe de l'Est + Turquie	Etats-Unis	Autres	Total
Chiffre d'affaires externe	290 832	29 635	29 700	12 708	362 875
Actifs	250 637	18 251	534	17 464	286 885
Actifs non courants	105 956	3 046	334	13 046	122 382
- immobilisations (in)corporelles	45 202	2 554	253	8 211	56 220
- goodwill	47 729	0	0	1 941	49 670
- participations mises en équivalence	2 146	391	0	2 443	4 981
- actifs financiers non courants	7 165	3	0	29	7 197
- actifs d'impôt différé	3 713	98	81	422	4 314

Le chiffre d'affaires est alloué par pays en fonction du lieu de destination des marchandises livrées.

Dans la Division Alimentation festive, certains clients représentent plus de 10% du chiffre d'affaires mais il s'agit toujours de clients de premier ordre actifs dans la grande distribution.

2016 - Secteurs d'activité En EUR milliers	Alimentation festive	Chimie	Sciences du Vivant	Corporate	Total
Indicateurs de résultats					
Produits					
Chiffre d'affaires externe	180 654	51 709	75 295	0	307 658
Dotations aux amortissements	-2 612	-2 574	-2 593	-53	-7 832
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence	37	0	904	0	941
Charge des dettes	-542	-127	-762	-1 402	-2 833
Résultat financier (hors charges de dettes)	-11	1 208	92	223	1 511
Charges ou produits d'impôts	-1 291	-419	-1 416	132	-2 993
Résultat avant impôt	4 730	3 577	3 964	-1 831	10 441
Résultat net	3 440	3 158	2 548	-1 699	7 447
Cash flow net	6 199	5 194	4 963	-1 745	14 611
Indicateurs de situation financière					
Actifs	120 161	52 441	63 879	3 114	239 596
Passifs: dettes, provisions et subsides	28 087	6 592	14 004	33 571	82 253
Détail des actifs non courants par secteur d'activité					
Actifs non courants	46 155	23 950	31 345	1 479	102 929
- immobilisations (in)corporelles	18 619	16 492	12 943	193	48 247
- goodwill	22 263	6 209	10 442	0	38 914
- participations mises en équivalence	313	0	4 571	0	4 884
- actifs financiers non courants	3 059	659	1 983	1 035	6 736
- actifs d'impôt différé	1 901	590	1 406	252	4 148

2016 En EUR milliers	Europe	Europe de l'Est + Turquie	Etats-Unis	Autres	Total
Chiffre d'affaires externe	243 060	33 808	19 212	11 577	307 658
Actifs	209 648	19 513	784	9 650	239 596
Actifs non courants	90 939	3 092	225	8 673	102 929
- immobilisations (in)corporelles	41 130	2 695	171	4 252	48 247
- goodwill	37 096	0	0	1 818	38 914
- participations mises en équivalence	2 109	313	0	2 462	4 884
- actifs financiers non courants	6 715	3	0	17	6 736
- actifs d'impôt différé	3 890	80	54	124	4 148

NOTE 6 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

En EUR milliers	2017	2016
Plus-values sur ventes d'immobilisations	101	262
Prestations de services	1 611	1 085
Production immobilisée	1 182	406
Redevances	42	283
Loyers	33	18
Subsides	1 016	323
Récupération de frais auprès de tiers	163	636
Réduction de charges patronales	959	762
Autres produits opérationnels récurrents	854	1 484
Autres produits opérationnels non récurrents	4 518	
TOTAL DES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	10 480	5 258

En EUR milliers	2017	2016
Taxes d'exploitation	-1 676	-1 489
Fournitures	-4 205	-3 984
Rétributions des tiers (honoraires)	-10 943	-9 759
Transport et frais y afférents	-13 870	-12 417
Locations	-3 082	-2 518
Autres services et biens divers	-8 613	-6 722
Prestations de services	-2 906	-2 534
Assurances	-1 455	-1 248
Publicité	-4 570	-3 724
Entretiens, réparations	-3 714	-3 340
Intérimaires	-4 954	-4 093
Animation de magasin	-1 681	-1 814
Autres charges opérationnelles récurrentes	-3 823	-3 578
Autres charges opérationnelles non récurrentes	-2 616	0
TOTAL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-68 106	-57 219

Les autres produits d'exploitation augmentent de € 5,2 millions en 2017 et s'élèvent à € 10,5 millions. L'augmentation s'explique principalement par des éléments non récurrents (€ 4,5 millions) liés à des récupérations des assurances à la suite des sinistres rencontrés dans plusieurs usines du groupe, et dont les charges équivalentes se retrouvent comptabilisées dans plusieurs postes de la marge brute et dans les autres charges d'exploitation.

Les autres charges d'exploitation augmentent de € 10,9 millions à € -68,1 millions. Cette évolution est due aux entrées de périmètre et à la prise en charge des sinistres rencontrés par plusieurs sites du groupe en 2017, et dont le prise en charge par les assurances a été comptabilisé en Autres produits opérationnels non récurrents (cf. ci-dessus).

Le poste «autres charges opérationnelles récurrentes» porte principalement sur des taxes non recouvrables, des prestations diverses et des moins-values réalisées sur créances.

NOTE 7 : AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR

En EUR milliers	2017	2016
Amortissements sur immobilisations incorporelles	-1 200	-795
Amortissements sur immobilisations corporelles	-7 410	-6.822
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	-8 609	-7.618
Perte de valeur sur immobilisations incorporelles	0	-2
Perte de valeur sur immobilisations corporelles	-28	0
Perte de valeur sur créances	-204	-212
Perte de valeur sur goodwill	0	0
TOTAL DES PERTES DE VALEURS	-232	-214
TOTAL DES AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	-8 842	-7.832

Les amortissements et pertes de valeur ont légèrement augmenté par rapport à 2016. Ceci s'explique principalement par les entrées de périmètre de l'exercice.

Pour un détail des amortissements et pertes de valeur sur les immobilisations, nous faisons référence aux notes 11 et 12.

NOTE 8 : RESULTAT SUR CESSION D'ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

En EUR milliers	2017	2016
Plus-values sur cessions d'immobilisations financières	1	39
Moins-values sur cessions d'immobilisations financières	0	0
TOTAL	1	39

NOTE 9 : RESULTAT FINANCIER ET CHARGE DES DETTES

En EUR milliers	2017	2016
Produits d'intérêts sur prêts et trésorerie	107	203
Dividendes	0	0
Boni de change réalisés	3 059	3.059
Boni de change non-réalisés	1 061	368
Plus-values sur réalisations d'actifs circulants	17	0
Autres produits financiers	900	237
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	5 144	3.866
Pertes de valeur sur immobilisations financières	0	63
Pertes de valeur sur actifs financiers circulants	3	-37
Moins-values sur réalisations d'actifs financiers courants	-358	-69
Mali de change réalisés	-3 550	-1.467
Mali de change non-réalisés	-1 389	-381
Autres charges financières	-914	-464
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	-6 208	-2.355
RESULTAT FINANCIER	-1 064	1.511

Les produits financiers et charges financières ont été fortement impactés par la volatilité des devises au cours de l'exercice 2017. L'exercice 2017 a eu la particularité de voir la grande majorité des devises auxquelles est exposé le groupe (TRY, USD, CAD, MXN, MGA, IDR,...) se déprécier fortement par rapport à l'euro, engendrant des effets de change importants.

Du côté des effets de change favorables, on retrouve principalement les opérations dans notre filiale turque KIMFLOR (filiale qui utilise le TRY comme monnaie fonctionnelle mais dont une partie des ventes ont lieu en EUR ou USD avec des délais de paiements longs). Une analyse de la monnaie fonctionnelle de KIMFLOR est faite sur une base régulière (ventes partiellement en EUR ou en USD, dépenses principalement en TRY). Sur base des flux entrants et sortants dans ces différentes devises, nous avons maintenu la TRY comme monnaie fonctionnelle de KIMFLOR. Elle est, par conséquent, exposée au dollar américain (USD) et à l'Euro (EUR) dans le cadre de ses transactions commerciales.

Une analyse similaire de monnaie fonctionnelle a été réalisée chez BIOBEST MEXIQUE et IMEX, et a mené à la conclusion que le USD était la monnaie fonctionnelle dans ces deux sociétés. Le reporting au groupe est dès lors réalisé en USD pour ces deux sociétés à partir de 1^{er} janvier 2017.

Du côté des effets de change défavorables, on retrouve principalement des opérations dans notre filiale malgache SOPRAL, dont le financement du cycle d'achats est assez long, ainsi que dans nos filiales EUR qui ont réalisé des ventes en USD et en CAD.

En EUR milliers	2017	2016
Charge des dettes	-3 151	-2.833
TOTAL DES CHARGES DES DETTES	-3 151	-2.833

La charge des dettes est en hausse à € -3,2 millions, contre € -2,8 millions en 2015. Cette hausse s'explique par l'augmentation de l'endettement financier du groupe en 2017.

Nous faisons référence à la note 20 pour plus d'informations sur l'évolution des dettes financières.

NOTE 10: IMPOT SUR LE RESULTAT

En EUR milliers	2017	2016
1) Taux d'impôt effectif		
Résultat avant impôts (hors sociétés mises en équivalence)	8 884	9 499
Charge (+) / produit (-) d'impôt	1 851	2 993
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF	20,83%	31,51%
2) Impôts sur le résultat comptabilisés au compte de résultats		
Charges d'impôts courants	2 084	2 359
Charges / (Produits) d'impôts antérieurs	212	-74
Charges / (Produits) d'impôts différés	-445	708
TOTAL DES IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	1 851	2 993
3) Total des impôts portés directement en fonds propres	0	0

Le Groupe mène des opérations internationales et est donc soumis aux impôts sur le résultat dans de nombreuses juridictions fiscales différentes.

La charge fiscale sur le résultat avant impôts supportée par le Groupe diffère du montant théorique qui serait obtenu en utilisant le taux d'imposition moyen pondéré applicable aux bénéficiaires (pertes) des sociétés consolidées.

La charge fiscale comptabilisée dans le compte de résultat peut être détaillée comme suit:

4) Réconciliation de la base imposable et des impôts	2017		2016	
	BASE	Impôts	BASE	Impôts
Résultat avant impôts hors sociétés mises en équivalence	8 884	2 042	9 499	2 244
Taux nominal moyen pondéré		23,0%		23,6%
Dépenses Non Admises (hors impôts)	4 157	1 499	-538	-260
Effets des pertes de l'exercice non valorisées fiscalement	204	98	3 163	1 056
Utilisation de pertes fiscales antérieures	-4 254	-1 868	-130	-44
Impact retraitements de consolidation (éliminations)	5 134	1 724	284	83
Déduction intérêts notionnels	342	46	-295	-100
Revenus définitivement taxés	-3 569	-1 167	-128	-24
Revenu IKA taxé Florchim	0	0	434	69
Autres	-1 767	-572	-655	-243
Crédit d'impôt		-48		-295
Impacts variation taux d'impôts sur les impôts différés		240		
Régularisation		-143		508
TOTAL BASE IMPOSABLE ET CHARGE D'IMPÔTS EFFECTIVE	9 131	1 851	11.633	2.994
Taux d'impôt effectif		20,8%		31,5%

Le taux d'imposition effectif s'élève à 20,8% en 2017 (2016: 31,5%). La baisse par rapport à 2016 s'explique principalement par des nouveaux impôts différés que nous avons activés dans nos filiales Groupe Française de Gastronomie et Franco International, suite aux pertes qu'elles ont généré au cours de l'exercice. Les perspectives positives de ces deux sociétés nous rendent confiants quant à leur capacité à récupérer ces pertes fiscales au cours des prochains exercices.

L'utilisation des pertes fiscales antérieures (-€1,9 million) concerne essentiellement la maison mère Floridienne suite au résultat engendré par la liquidation de Florifood et Biofirst.

L'impact des modifications des taux d'impôts (principalement en Belgique et en France) sur les impôts différés s'élève à € 0,2 million (charge).

Les informations relatives aux actifs d'impôts différés pris en résultat en 2017 sont détaillées dans la note 14.

NOTE 11 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

En EUR milliers	Goodwill	Fonds de commerce	Coût de développement	Brevets, marques	Logiciels	Autres	Total immobilisations incorporelles
VALEUR D'ACQUISITION							
Au 1 ^{er} janvier 2016	43 597	1 716	1 880	4 226	1 932	345	10 098
Acquisitions	1 043	260	8	199	265	167	900
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises					26		26
Cessions et retraits			-14	-9	-13	-1	-37
Cessions sur activités abandonnées							
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							
Variation de change		0	-2	7	-7	-2	-3
Transferts et autres		15	91	-111	0		-5
Au 31 décembre 2016	44 640	1 991	1 963	4 313	2 203	510	10 979
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR							
Au 1 ^{er} janvier 2016	-5 725	-1 567	-1 639	-3 321	-784	-327	-7 638
Amortissements et pertes de valeur		15	-160	-291	-370	-10	-816
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises					-21		-21
Cessions			14	9	8	1	32
Cessions sur activités abandonnées							
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							
Variation de change			2	-2	4	0	4
Transferts et autres			-42	41	0		-1
Au 31 décembre 2016	-5 725	-1 552	-1 825	-3 564	-1 163	-336	-8 441
VALEUR NETTE COMPTABLE Au 31 décembre 2016	38 915	439	137	749	1 039	173	2 538

En EUR milliers	Goodwill	Fonds de commerce	Coût de développement	Brevets, marques	Logiciels	Autres	Total immobilisations incorporelles
VALEUR D'ACQUISITION							
Au 1 ^{er} janvier 2017	44 640	1 991	1 963	4 313	2 203	510	10 979
Acquisitions	10 756	16	553	442	161	121	1 292
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		2	21	9	0	1 012	1 044
Cessions et retraits				-64	-61		-125
Cessions sur activités abandonnées							
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							
Variation de change		0	-13	-43	-8	-134	-199
Transferts et autres				33	0		33
Au 31 décembre 2017	55 396	2 008	2 524	4 690	2 294	1 508	13 025
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR							
Au 1 ^{er} janvier 2017	-5 725	-1 552	-1 825	-3 564	-1 163	-336	-8 441
Amortissements et pertes de valeur		-74	-89	-365	-445	-227	-1 200
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		-2	-11	-7			-20
Cessions				67	58		125
Cessions sur activités abandonnées							
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							
Variation de change			3	35	6	12	56
Transferts et autres				-33	0		-33
Au 31 décembre 2017	-5 725	-1 628	-1 923	-3 866	-1 544	-552	-9 512
VALEUR NETTE COMPTABLE au 31 décembre 2017	49 671	381	601	824	751	957	3 513

Suivant les principes comptables de Floridienne, toutes les immobilisations incorporelles hors goodwill ont une durée d'utilité finie sur laquelle l'actif est amorti. Les régimes d'amortissements propres à chaque catégorie d'actifs incorporels se trouvent détaillés dans la note 3,6.

Les «Autres immobilisations incorporelles» ont augmenté de € 0,8 millions par rapport à fin 2016. Cette augmentation est principalement liée aux immobilisations incorporelles reconnues (clientèle) à la suite de l'allocation du prix d'acquisition réalisé dans le cadre de l'acquisition de REAL IPM Kenya au 1^{er} janvier 2017.

GOODWILL

Au 31 décembre 2017, le poste goodwill s'élève à € 49,7 millions, en hausse de € 10,8 millions par rapport au 31 décembre 2016. Cette hausse s'explique par l'acquisition des sociétés Real IPM (€ 3,1 millions), Imex (€ 4,9 millions), Borregaard (€ 1,0 millions), Symbiose (€ 0,4 millions) et Courbeyre (€ 1,5 millions). Nous faisons référence à la note 32 sur les regroupements d'entreprises pour plus d'information sur ces acquisitions.

La valeur comptable du goodwill est principalement composée du goodwill sur les UGT (unités génératrices de trésorerie) suivantes (en millions €):

Unité génératrice de trésorerie	en millions EUR
- Biobest	15,1
- Groupe FDG (reprenant plusieurs entités juridiques dans la division "Spécialités gastronomiques")	11,1
- Simon Dutriaux	4,9
- Kimflor	1,1
- IKA	3,4
- Gel Manche/GDI	3,2
- Salm Invest group (reprenant plusieurs entités juridiques dans la division "frais")	2,4
- Enzybel	1,9
- SNAM	1,6

Des tests d'impairment sont réalisés tous les ans sur les goodwills des différentes unités génératrices de trésorerie (UGT) du groupe, et plus souvent quand il y a un indicateur significatif de perte de valeur.

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) sont déterminées par la direction générale comme étant les plus petites entités opérationnelles autonomes du groupe. De manière générale, chaque entité légale correspond à une UGT pour autant que ses activités ne soient pas intégrées à d'autres. Dans ce dernier cas, l'ensemble forme une UGT (i) UGT Salm Invest/Karras/Vendsyssel, (ii) UGT Delka/Merydis/Altesse, (iii) UGT Gel Manche/GDI, (iv) UGT FDG/Gartal/Doussot et (v) UGT Enzybel/Florinvest).

Lorsqu'une entité contient plusieurs activités différentes, nous examinons dans quelle mesure chacune d'elle peut constituer une UGT distincte.

Le test de perte de valeur (impairment test) sur les comptes de l'année N se fait, sur base des données budgétaires, par l'actualisation du «free cash flow», notamment le résultat d'exploitation (EBIT pré-tax) diminué des investissements et augmenté des amortissements et du besoin en fonds de roulement (BFR) calculé sur base des chiffres au 31 décembre de l'année N-1 de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT). Le résultat nous donne le «value in use» des différentes UGT. Pour les holdings n'ayant pas d'activité commerciale, nous ne tenons compte que de l'«Enterprise Value» hors BFR.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur d'utilité («value in use») est le coût moyen pondéré du capital avant impôts (pre-tax WACC), basé sur des hypothèses de marché et sur des données de groupes comparables dans les mêmes secteurs que le Groupe Floridienne (notamment en ce qui concerne le bêta et l'equity risk premium). Comme nous faisons une actualisation en tenant compte de l'EBIT avant impôts, nous calculons le WACC avant impôts (IAS 36.55).

Les budgets des 3 premières années sont les budgets qui sont approuvés en fin d'année par le Conseil d'Administration du groupe. Pour la suite du test nous utilisons le budget de l'année N+3 sans taux de croissance en neutralisant les amortissements et investissements de la valeur terminale. Cette règle générale peut faire l'objet d'exceptions lorsque certains événements exceptionnels justifient le fait que les budgets approuvés soient revus ou que les croissances retenues après l'année N+3 soient différentes de zéro.

Nous obtenons ainsi une «Enterprise Value» dont sont déduites les dettes financières (les dettes interco sont réallouées à chaque UGT) pour obtenir l'«Equity Value» que nous comparons à la valeur des fonds propres dans les comptes consolidés de Floridienne.

Si l'Equity Value est inférieure à la valeur des fonds propres dans les comptes consolidés de Floridienne, cela correspond à un indicateur de perte de valeur. Nous comparons alors l'Enterprise Value (hors BFR) à la valeur des actifs immobilisés de cette UGT.

Si ces deux tests sont négatifs, la situation est présentée au Conseil d'Administration qui doit se prononcer sur la perte de valeur à acter sur le goodwill (ou ensuite sur les actifs) de l'UGT concernée.

Les hypothèses retenues lors de ce test pour le calcul du WACC nous ont été fournies par la banque Degroof et par diverses autres sources financières de référence (market inputs) :

- Risk free rate : 0,90% (0,50% en 2016)
- Levered Beta : 1,49 (1,15 en 2016)
- Equity risk premium : 6,66% augmenté d'une prime d'illiquidité de 2%, soit 8,66% (9,63% en 2016)
- Prime Rate 5 ans : 0,70% (0,50% en 2016)
- Premium : 2,76% (3,30% en 2016)
- Debt ratio : 48,77% (42,61% en 2016)
- pre-tax WACC : 8,30% (8,10% en 2016)
- taux croissance à l'infini utilisé dans les DCF : 0% (0% en 2016)

Nous estimons que les budgets sont établis de manière prudente, sur base des meilleures estimations disponibles, et discutés en conseil d'administration, particulièrement pour les entités en difficultés. L'analyse ex-post (une procédure de back-testing pour les UGT montrant une grande divergence entre les budgets X-1 et les actuals) de la réalisation effective des business plans n'a pas généré, à elle seule, des indicateurs supplémentaires de perte de valeur. La réalisation des hypothèses des business plans peut certes subir des aléas ou contretemps, mais les hypothèses révisées sont intégrées dans les tests de valeur de l'exercice. Floridienne suit attentivement l'évolution des filiales dont les performances récentes sont négatives.

Au terme de l'analyse faite par le Comité d'audit et Conseil d'administration, aucune perte de valeur n'a été constatée sur les goodwill figurant au bilan. Par ailleurs, nous renvoyons à la note 14 concernant les décisions prises en matière de reconnaissance d'impôts différés actifs.

A noter toutefois, que pour notre filiale SNAM, qui se trouve dans une phase importante d'investissements dans l'attente de volumes futurs assez prévisibles, sur base de contrats à long terme signés avec les constructeurs automobiles, l'utilisation d'un business plan constant à partir de la 3^e année est extrêmement pénalisant. Pour cette société, nous avons prolongé le business plan sur deux années additionnelles, et l'avons rendu constant ensuite. Ceci représente mieux les perspectives et donc les cash flows futurs de la société. Aucune autre UGT du groupe n'a fait l'objet d'exceptions à la règle générale des hypothèses des tests d'impairments définis par le groupe.

TEST DE SENSIBILITE

Parmi les hypothèses utilisées, celles dont la variation a une incidence la plus significative sur les états financiers sont les flux de trésorerie prévisionnels et le taux d'actualisation. Un test de sensibilité a été réalisé sur le WACC, en l'augmentant de 1%. Ceci ne mène pas à des conclusions différentes.

Nous indiquons en outre que, de par la forte diversification des activités du groupe, aucune modification d'une hypothèse particulière à une activité ne peut avoir d'impact très significatif, à elle seule, sur l'entière du groupe. Seule la conjonction de plusieurs hypothèses dans différentes activités peut entraîner des impacts significatifs au niveau du groupe, mais ceci ressort plus d'une analyse «portefeuille» que d'une analyse spécifique à une UGT. Au niveau du portefeuille nous estimons avoir des activités suffisamment peu corrélées entre elles pour minimiser le risque de conjonction d'hypothèses.

Les autres variations concernant les immobilisations incorporelles du groupe en 2017 sont principalement liées aux entrées de périmètre.

NOTE 12: IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En EUR milliers	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Immobilisations corporelles en cours de production	Autres immobilisations corporelles	Total
VALEUR D'ACQUISITION						
Au 1 ^{er} janvier 2016	57 611	62 966	8 906	1 722	3 077	134 282
Acquisitions	1 610	3 784	927	1 606	460	8 387
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		505	30		165	699
Cessions	-45	-871	-458	-11		-1 386
Cessions par voie de regroupement d'entreprises						
Variation de change	-682	-258	-99	-11	-33	-1 084
Transferts et autres	13	2 356	122	-999	-100	1 391
Au 31 décembre 2016	58 506	68 482	9 427	2 306	3 569	142 290
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR						
Au 1 ^{er} janvier 2016	-28 863	-51 179	-6 934	-255	-2 089	-89 320
Acquisitions	-2 604	-3 203	-786	-2	-226	-6 820
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		-475	-16		-155	-646
Cessions	24	756	488			1 268
Cessions par voie de regroupement d'entreprises						
Variation de change	116	119	64		7	306
Transferts et autres	12	-1 395	-76		92	-1 368
Au 31 décembre 2016	-31 316	-55 377	-7 260	-257	-2 371	-96 581
VALEUR NETTE COMPTABLE						
au 31 décembre 2016	27 191	13 104	2 167	2 050	1 198	45 710
Dont valeur nette des actifs en location-financement		407	19			426

En EUR milliers	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Immobilisations corporelles en cours de production	Autres immobilisations corporelles	Total
VALEUR D'ACQUISITION						
Au 1 ^{er} janvier 2017	58 506	68 482	9 427	2 306	3 569	142 290
Acquisitions	2 217	2 879	1 183	3 250	520	10 049
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	2 604	5 491	1 228		608	9 931
Cessions		-582	-437	-307	-16	-1 342
Cessions par voie de regroupement d'entreprises						
Variation de change	-733	-855	-361	-194	-149	-2 291
Transferts et autres	110	84	-32	-162		0
Au 31 décembre 2017	62 705	75 499	11 009	4 892	4 533	158 637
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR						
Au 1 ^{er} janvier 2017	-31 316	-55 377	-7 260	-257	-2 371	-96 581
Acquisitions	-2 739	-3 491	-927	4	-285	-7 438
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-567	-2 283	-689		-349	-3 888
Cessions	136	637	325		21	1 118
Cessions par voie de regroupement d'entreprises						
Variation de change	191	358	248		55	853
Transferts et autres	6	0	0			6
Au 31 décembre 2017	-34 288	-60 156	-8 303	-253	-2 929	-105 929
VALEUR NETTE COMPTABLE						
au 31 décembre 2017	28 416	15 344	2 705	4 639	1 604	52 708
Dont valeur nette des actifs en location-financement		275	11			286

Nous renvoyons à la note 3 des principes comptables en ce qui concerne les méthodes d'évaluation des immobilisations corporelles et leurs régimes d'amortissements.

Le groupe a poursuivi ses programmes d'investissements en 2017, principalement chez SNAM (Division Chimie) et chez BIOBEST (Division Sciences du vivant), mais aussi dans les autres activités du groupe.

Toutefois, ce sont principalement les entrées de périmètre qui ont contribué (+ €6,0 millions) à la hausse des immobilisations corporelles au 31 décembre 2017.

Au 31 décembre 2017, le groupe a consenti des nantissements fermes (hypothèques) sur des terrains et bâtiments à hauteur de € 5,0 millions, et des mandats hypothécaires à hauteur de € 8,7 millions.

PERTES DE VALEUR SUR ACTIFS NON FINANCIERS

Le groupe a procédé, conformément à l'IAS 36, à un examen des valeurs comptables des actifs du groupe afin d'y déceler d'éventuelles indications d'impairment.

La valeur des immobilisations corporelles du groupe est évaluée à la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilisation (testée dans le cadre des tests d'impairment des UGT) et leur valeur de marché (valeur recouvrable).

Le test n'a pas relevé d'indicateurs significatifs de pertes de valeur sur des immobilisations corporelles dans le groupe en 2017.

NOTE 13: PARTICIPATIONS MISES EN EQUIVALENCE

En EUR milliers	2017	2016
Valeur d'acquisition		
Au 1 ^{er} janvier	4 884	4.179
Acquisitions	0	0
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		
Résultats de l'exercice	988	941
Dividendes versés	-855	-102
Changements de méthode de consolidation/périmètre	68	-132
Ecart de conversion	-104	-3
Divers	0	0
Au 31 décembre	4 981	4.884

Les sociétés consolidées par mise en équivalence dans le groupe en 2017 sont Chemcom, TecnoScent, PT Bromelain, Biobest Maroc, Biobetter, Kocaman Camargo, Virunga Enzymes, Poliam, Real IPM UK et Nema Terra. Les 2 dernières ont été acquises en 2017.

Ces sociétés ont contribué de manière bénéficiaire aux résultats du groupe en 2017, conformément à leurs budgets. Ce sont principalement BIOBEST MAROC (participation de 50% au Maroc) et PT BROMELAIN (participation de 50% en Indonésie) qui contribuent à ce résultat.

En ce qui concerne TecnoScent, société en cours de liquidation, un litige oppose Givaudan à Chemcom concernant le partage des actifs de cette société. Ceci empêche dès lors de finaliser la liquidation de TecnoScent. Plus d'informations concernant ce litige sont disponibles dans le rapport de gestion du présent rapport annuel.

Le test de pertes de valeur (impairment test) décrit dans la note 11, a été réalisé sur les participations mises en équivalence et a conclu qu'aucune perte de valeur n'était justifiée sur leur valeur consolidée au 31 décembre 2017.

ENTREPRISES ASSOCIEES ET CO-ENTREPRISES

Les entreprises associées et co-entreprises qui ne sont pas classées comme détenues en vue de la vente/activités abandonnées sont consolidées en appliquant la méthode de la mise en équivalence.

En K EUR	2017			2016		
	Entreprises associées	Co-entreprises	Total	Entreprises associées	Co-entreprises	Total
Participations dans des entreprises associées et co-entreprises	2 695	2 286	4 981	2.655	2.230	4.885
Résultats des entreprises associées et co-entreprises	1 075	-87	988	1.106	-165	941

Les tableaux ci-dessous présentent le résumé de l'état de la situation financière des principales entreprises associées et coentreprises du groupe.

2017 Co-entreprises	Biobest Maroc	Biobetter	Kocaman Camargo	Tecnoscent	PT Bromélaïne
Pourcentage de détention	50%	50%	50%	50%	50%
Secteur opérationnel	Sciences du vivant	Sciences du vivant	Alimentation	Sciences du vivant	Sciences du vivant
Pays	Maroc	Maroc	Turquie	Belgique	Indonésie
Etat de la situation financière					
Total des actifs	7 857	2 708	10 557	15	3 955
Total des dettes financières à long terme	2 113	Néant	Néant	Néant	79
Dividendes reçus	691	188	Néant	Néant	Néant
Restrictions contractuelles	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

2017 Entreprises associées	Chemcom	Real IPM UK	Nema Terra	Poliam	Virunga Enzymes
Pourcentage de détention	44,89%	25,00%	33,33%	25,00%	30,00%
Secteur opérationnel	Sciences du vivant	Sciences du vivant	Sciences du vivant	Sciences du vivant	Sciences du vivant
Pays	Belgique	Royaume-Uni	Belgique	Israël	RDC
Etat de la situation financière					
Total des actifs	3 277	150	162	4 163	435
Total des dettes financières à long terme	579	427	Néant	Néant	Néant
Dividendes reçus	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

NOTE 14: ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS DIFFERES

En EUR milliers	Actif		Passif		Net	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Actifs régime de pension	445	488	-6	36	451	451
Immobilisations corporelles	577	561	1 047	1 461	-470	-900
Immobilisations incorporelles	14	8	146	53	-131	-45
Stock	107	83	344	462	-237	-379
Provisions	338	25	580	184	-242	-159
Pertes fiscales	2 989	3 107	362	371	2 627	2 736
Créances commerciales et autres débiteurs	86	58	344	43	-258	15
Compensation par entité fiscale	-242	-182	-242	-182	0	0
Actifs / (passifs) d'impôts différés	4 314	4 148	2 573	2 428	1 741	1 720

Au bilan, on retrouve les impôts différés suivant:

	2017	2016
A l'actif	4 314	4.148
Au passif	-2 573	-2.428
Net	1 741	1.720

En application des règles IFRS, les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés bilamment par unité fiscale.

Le tableau ci-dessus détaille par nature les impôts différés enregistrés au sein du groupe.

Le mouvement net d'impôts différés sur l'exercice 2017 a été pratiquement nul, les hausses d'actifs d'impôts différés ayant été compensées par les hausses de passifs d'impôts différés.

A noter qu'aucun impôt différé passif n'est comptabilisé sur les différences temporelles imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres de participation lorsque le groupe est en mesure de contrôler la date de reversement de la différence temporelle et qu'il est probable que cette différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés correspondent au montant que l'on s'attend à payer aux (ou à recouvrer auprès des) administrations fiscales en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. En conséquence, le Groupe a tenu compte des réformes fiscales en Belgique et la France lors de la valorisation des impôts différés au 31 décembre 2017.

En prévision des baisses d'impôts des sociétés annoncées dans ces deux pays (Belgique et France notamment), les actifs et passifs d'impôts différés ont été réévalués sur base de ces nouveaux taux d'impôts. Les montants activés qui excédaient les montants d'impôts récupérables aux nouveaux taux d'impôts ont été pris en charge au cours de l'exercice.

Des nouveaux actifs d'impôts différés ont par ailleurs été comptabilisés en 2017 dans les sociétés suivantes (K EUR) :

Franco International	537
Groupe FDG	345
Karras	144

Chez Imex (société mexicaine de distribution acquise au 01/01/2017), des actifs d'impôts différés de € 324 K ont été comptabilisés en entrée de périmètre.

Des impôts différés sur des pertes fiscales sont reconnus dans une société lorsqu'il y a des indicateurs satisfaisants de rentabilité future dans cette société permettant d'entrevoir la récupération de ces pertes fiscales dans un délai raisonnable (5 ans chez Floridienne). Ces tests de récupération sont faits sur base des budgets à 5 ans de ces sociétés, qui sont présentés au Conseil d'administration de Floridienne. Les hypothèses retenues à la base des budgets sont les mêmes que les hypothèses budgétaires retenues dans le test annuel de perte de valeur.

Les entités qui contribuent significativement dans les actifs d'impôts différés sur des pertes fiscales (globalement € 2,9 millions) sont les suivantes:

	en k EUR
- Vendsyssel	552
- Enzybel	545
- Franco International	537
- Delka	435
- FDG	274
- Florinvest	251

DEFICITS FISCAUX NON UTILISES

Au 31 décembre 2017, le groupe dispose de pertes fiscales non valorisées dans le bilan à hauteur de € 10,9 millions (2016: € 11,8 millions).

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés concernent principalement les entités Floridienne et Florinvest, pour lesquelles il n'existe pas aujourd'hui de visibilité suffisante sur la récupérabilité des pertes à terme.

NOTE 15: AUTRES ACTIFS NON COURANTS ET COURANTS**15.1 AUTRES ACTIFS NON COURANTS**

En EUR milliers	Actions	Prêts	Autres	Total
VALEUR D'ACQUISITION				
Au 1 ^{er} janvier 2016	3 706	1 283	835	5 824
Acquisitions		601	599	1 199
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	1			1
Cessions et retraits	-275	0	-10	-286
Cessions par voie de regroupement d'entreprises				
Variation de change	0	75	-3	72
Transfert d'un poste à un autre	-11	1 098	-89	998
Divers			0	0
Au 31 décembre 2016	3 420	3 056	1 332	7 808
AMORTISSEMENTS ET PERTE DE VALEUR				
Au 1 ^{er} janvier 2016	-1 074	-262		-1 335
Pertes de valeur actées				
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises				
Cessions	275			275
Cessions par voie de regroupement d'entreprises				
Variation de change				
Transfert d'un poste à un autre				
Divers		-13		-13
Au 31 décembre 2016	-799	-274		-1 073
VALEUR NETTE COMPTABLE au 31 décembre 2016	2 621	2 782	1 332	6 736
VALEUR D'ACQUISITION				
Au 1 ^{er} janvier 2017	3 420	3 056	1 332	7 808
Acquisitions	300	311	826	1 437
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	8	491	2	501
Cessions et retraits		-133	-59	-193
Cessions par voie de regroupement d'entreprises				
Variation de change	-1	-191	-2	-194
Transfert d'un poste à un autre		-91	-570	-661
Divers		86	0	86
Au 31 décembre 2017	3 727	3 528	1 530	8 785
AMORTISSEMENTS ET PERTE DE VALEUR				
Au 1 ^{er} janvier 2017	-799	-274		-1 073
Pertes de valeur actées		-94		-94
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		-333		-333
Cessions				
Cessions par voie de regroupement d'entreprises				
Variation de change				
Transfert d'un poste à un autre				
Divers		-87		-87
Au 31 décembre 2017	-799	-788		-1 587
VALEUR NETTE COMPTABLE au 31 décembre 2017	2 928	2 740	1 530	7 198

Les autres actifs non courants ont augmenté de € 0,5 millions au 31 décembre 2017 par rapport au 31 décembre 2016.

Ceci s'explique par :

- le paiement d'une garantie dans le cadre de l'acquisition de IVOG pour un montant de € 0,8 millions;
- une prise de participation minoritaire (15%) dans un fournisseur d'escargots pour un montant de € 0,3 millions;
- le transfert de la garantie qui avait été payée en préparation de l'acquisition de Real IPM Kenya, et qui a, à présent, été consolidée suite à la prise de contrôle de cette société (€ -0,6 millions).

La rubrique «Actions» comprend principalement notre participation de 50 % dans la société LARZUL (valeur comptable de € 2,6 millions) qui reste évaluée au coût historique déprécié, en absence d'une base objective permettant de la valoriser à la juste valeur. Jusqu'ici, le Groupe n'a pas encore eu la possibilité d'exercer son pouvoir de contrôle sur cette société, ni d'obtenir des états financiers (audités) de la filiale. Toutefois, compte tenu des éléments à sa disposition, et du fait que Floridienne reste confiante quant à l'issue des procédures judiciaires qui nous opposent à Larzul et ses dirigeants (voir également le rapport de gestion pour plus d'informations sur les procédures en cours contre Larzul), Le Conseil estime que la valeur comptable de cette participation (€ 2,6 millions) et de ses créances vis-à-vis de la société (€ 1,5 millions) n'est pas supérieure à une estimation prudente de sa valeur recouvrable ou d'utilisation, tenant compte des synergies envisagées avec les activités du Groupe une fois que le contrôle se concrétisera. Nous renvoyons au rapport de gestion pour une description de l'évolution du litige en cours.

Les autres créances non courantes sont constituées de divers prêts à long terme octroyés par le groupe à certaines de ses participations mises en équivalence, PT Bromelain, Polyam et Chemcom.

L'«earn-out» négocié dans le cadre de la vente de notre activité Retardateurs de flammes en 2015, et valorisé à € 0,5 millions dans les Autres actifs financiers non courants du bilan, a fait l'objet d'une analyse de perte de valeur annuelle. Compte tenu des informations en notre possession et les prévisions de commercialisation des retardateurs de flammes, nous restons confiants dans la possibilité de toucher un montant significatif (montant prudemment estimé à au moins € 0,5 millions) d'earn-out suite à cette cession, et ne jugeons dès lors pas nécessaire d'acter de perte de valeur sur cet actif.

15.2 AUTRES ACTIFS COURANTS

En EUR milliers	2017	2016
Autres créances	6 615	3.604
Autres actifs courants	1 765	1.141
TOTAL DES AUTRES CREANCES	8 379	4.745

Les Autres créances à court terme augmentent fortement (€ +3,0 millions). Ceci s'explique principalement (€ +2,6 millions) par l'enregistrement d'une créance sur les compagnies d'assurance à la suite du sinistre chez Gartal. En pratique, les compagnies nous ont déjà versé des avances relatives à ce sinistre pour un montant de € 2,45 millions en 2017, dont la contrepartie a été enregistrée en Dettes courantes dans le passif du bilan consolidé. Le solde provisionné comme à recevoir de la part des compagnies en 2018 s'élève des lors encore à € 0,15 millions. Sur base de l'évolution du dossier, nous jugeons qu'il n'y a pas de risque que les compagnies d'assurances n'interviennent pas dans le sinistre.

L'augmentation des Autres actifs courants s'explique par les entrées de périmètre de l'exercice.

NOTE 16: ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Le Groupe n'a pas d'actifs au 31 décembre 2017 qui répondent aux critères nécessitant de les classer comme étant détenus en vue de la vente.

NOTE 17: STOCKS - STOCKS BIOLOGIQUES

En EUR milliers	2017	2016
Matières premières et consommables	24 022	23.976
En cours de fabrication	2 599	3.626
Produits finis	13 862	12.686
Marchandises	7 958	5.277
Autres stocks	837	359
TOTAL DES STOCKS	49 278	45.924
TOTAL DES STOCKS BIOLOGIQUES	1 070	1.245

Les stocks augmentent de € 3,4 millions en 2017 par rapport à 2016. Cette hausse s'explique par la croissance de l'activité du groupe et par les entrées de périmètre de l'exercice.

En dehors des fonds de commerce mis en gage (détaillé dans la note 26), aucun stock n'a été déposé en garantie.

Les stocks biologiques de Biobest portent principalement sur des stocks de bourdons élevés par Biobest, et sont valorisés conformément à la norme IAS 41 («Agriculture») à la juste valeur diminuée des coûts de vente (frais estimés au point de vente).

Nous faisons référence à la note 3.7 pour plus d'explications sur la méthodologie appliquée dans l'estimation de la juste valeur diminuée des coûts de vente des stocks biologiques.

Au 31 décembre 2017, le montant des réductions de valeur sur stocks et des reprises mises en charge/revenu durant l'exercice se présente comme suit :

En EUR milliers	2017	2016
Dotations réductions de valeur		
Matières premières et consommables	31	167
En cours de fabrication	16	20
Produits finis	21	9
Marchandises	0	6
Autres stocks	0	0
Stocks Biologiques		
TOTAL DES DOTATIONS	68	202
Reprises réductions de valeur		
Matières premières et consommables	-10	56
En cours de fabrication	0	9
Produits finis	-7	665
Marchandises	0	67
Autres stocks	0	0
Stocks Biologiques		
TOTAL DES REPRISES	-17	797
AJUSTEMENT NET DE L'EXERCICE	50	595

Pour rappel, les reprises de réductions de valeur sur stocks actées en 2016 concernaient principalement les stocks de SNAM, dont la valeur avait été «réévaluée» suite à la hausse des prix des métaux (nickel et cadmium) en fin d'exercice 2016.

NOTE 18: AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

En EUR milliers	2017	2016
Actifs disponibles à la vente	9	9
Créances diverses	280	0
TOTAL DES AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	289	9

NOTE 19: TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

En EUR milliers	2017	2016
Argent en caisse	136	137
Solde bancaire	27 297	16.404
Compte à court terme	851	1.355
Autre trésorerie et équivalent	388	503
TOTAL	28 671	18.399

La trésorerie et équivalents de trésorerie augmentent de € 10,3 millions par rapport à 2016. Ceci s'explique d'une part par les dettes financières reprises lors des acquisitions réalisées en 2017, et d'autre part par des nouveaux emprunts qui ont été contractés chez Biobest pour faire face à ses acquisitions, et chez Floridienne pour profiter des taux actuels encore bas. Nous renvoyons à la note 20 pour plus d'information sur l'évolution des dettes financières du groupe au cours de l'exercice 2017.

Le poste «Autres trésorerie et équivalents» porte principalement sur des valeurs mobilières de placement (VMP) dans notre filiale SNAM (€ 0,4 millions). Ces VMP sont classées comme des actifs financiers de transaction valorisés à la juste valeur au 31 décembre.

NOTE 20 : DETTES PORTANT INTERET

En EUR milliers	2017	2016	Juste valeur au 31.12.2017	
Emprunts bancaires	52 230	41 132	52 887	Niveau 2
Emprunts obligataires	23 538	17 099	25 801	Niveau 2
Instruments financiers dérivés	56	170	56	Niveau 2
Contrats de location-financement	382	557	382	Niveau 2
Découverts bancaires	24 585	16 433		
Autres emprunts	7 137	1 959		
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	107 928	77 349		

EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT DU GROUPE

Les découverts bancaires sont constitués de dettes à court terme souvent inférieures à 1 et 2 mois et sont destinés à financer une partie de notre besoin en fonds de roulement, principalement en fin d'année où il est le plus élevé en raison de notre forte saisonnalité dans la Division Alimentation festive. Ils diminuent dès lors fortement dès le mois de janvier, pour réaugmenter progressivement au cours du second semestre de l'exercice.

Les tirages sur découverts bancaires ont augmenté de € 8,1 millions au 31 décembre 2017.

Les emprunts bancaires et obligataires sont des dettes à long terme contractées auprès de banques ou d'institutionnels, avec des maturités et des plans de remboursements variables, et généralement à taux fixes. Nos dettes à long terme ont augmenté de € 17,5 millions par rapport à 2016. Ceci correspond à peu près aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice.

L'endettement financier du groupe a globalement augmenté de € 30,6 millions en 2017 par rapport à 2016.

La trésorerie ayant de son côté augmenté également de € 10,3 millions, la dette nette (Dettes financières - trésorerie) a dès lors augmenté en réalité de € 20,3 millions en 2017, dont la majeure partie s'explique par les acquisitions réalisées au cours de l'exercice. Cette augmentation temporaire de la dette nette du groupe avait été anticipée et annoncée dans notre Rapport annuel 2016.

L'objectif du groupe reste toutefois, à moyen terme, de réduire son niveau d'endettement net. Ceci se fera à travers différents moyens :

- les acquisitions réalisées en 2017 devraient rapidement générer des synergies intéressantes et générer des cash flows permettant de réduire l'endettement du groupe,
- les activités opérationnelles du groupe sont saines et bien investies, et devraient également générer des free cash flows positifs dans les prochaines années,
- enfin, l'opération en cours de négociation sur le capital de Biobest, outre le fait de fournir des moyens additionnels à cette société pour poursuivre son développement, aura également un impact positif sur notre endettement net et sur nos ratios financiers.

TAUX D'INTERET

Tous les emprunts bancaires à long terme sont souscrits à des taux d'intérêts fixes excepté € 13,6 millions qui sont basés sur des taux à court terme. Le taux moyen pondéré des emprunts bancaires à taux fixe est de 3,46% (2016: 3,70%).

En dehors des € 28,7 millions de trésorerie du Groupe, le Holding dispose pour faire face à ses engagements de lignes de crédit auprès d'institutions financières à hauteur de € 35,1 millions (€ 31,6 millions fin 2016). Au 31 décembre 2017 le montant utilisé s'élevait à € 24,6 millions soit 70%.

Les «instruments financiers dérivés» concernent principalement des contrats IRS pris au niveau du Groupe (€ 0,06 millions à fin 2017). Ils sont considérés comme des couvertures de flux de trésorerie avec variation de leur juste valeur en Autres éléments du résultat global.

COVENANTS

- Floridienne SA a signé des covenants bancaires dans le cadre de l'octroi de plusieurs prêts par ses banques. Un de ces covenants n'était pas respecté au 31 décembre 2017, suite à la conjonction de l'augmentation de notre dette nette liée aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice et de l'impact négatif sur nos capitaux propres des effets de change de l'exercice. Cette situation temporaire avait toutefois été largement anticipée avec les partenaires financiers, et l'obtention de waivers pour une période de 12 mois n'a posé aucun problème étant donné la structure financière saine du groupe et la bonne tenue des activités sous-jacentes.
- Le groupe Biobest a signé dans le passé un covenant bancaire dans le cadre de ses financements bancaires. Il s'agit d'un covenant de maintien de son leverage ratio (Dette financière nette / EBITDA), calculé au niveau de Biobest Group. Au 31 décembre 2017, ce covenant était respecté.
- Enzybel International SA a signé un covenant bancaire en 2015 dans le cadre d'un nouveau financement bancaire. Il s'agit d'un covenant de maintien de son ratio de solvabilité. Au 31 décembre 2017, ce covenant n'était pas respecté. Corrigé des prêts du groupe, en revanche, il le serait largement. L'institution bancaire concernée a dès lors fait savoir à Enzybel International qu'elle lui accordait un «waiver» pour les exercices 2017 et 2018. La dette n'est pas exigible.
- Blue Star Chemicals NV a signé un covenant bancaire en 2015 dans le cadre d'un nouveau financement bancaire. Il s'agit d'un covenant de maintien de son ratio de solvabilité. Au 31 décembre 2017, ce covenant était largement respecté.

EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Comme présenté dans le tableau ci-dessous, Floridienne a émis deux emprunts obligataires, en 2015 et 2017. Les détails de ces emprunts obligataires étaient les suivants au 31 décembre 2017:

Valeur nominale en devise (en milliers)	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Côté/non-côté	Échéance	Juste valeur	Valeur comptable (incl intérêts)
15 000	4,0%	4,0%	non-côté	2025	18 567	15 300
7 000	3,9%	3,9%	non-côté	2027	7 233	7 262

ECHEANCIERS DES DETTES COURANTES ET NON COURANTES

En EUR milliers	2017	2016
Découverts bancaires	24 585	16.433
Emprunts échéant dans l'année des dettes long terme	11 745	11.267
Emprunts échéant entre la 2e et 5e année	32 099	27.632
Emprunts échéant au-delà de la 5e année	39 443	21.847
Passif financiers non-dérivés	107 872	77.179
Instrument financiers dérivés	56	170
Passif financiers dérivés	56	170
TOTAL DES DETTES FINANCIERES (A COURT ET LONG TERME)	107 928	77.349

EVOLUTION DES DETTES PORTANT INTERET

En EUR milliers	2017
Au 1 ^{er} janvier 2017	77 349
Entrée de périmètre	2 764
Nouvelles dettes à long terme	24 067
Remboursements de dettes à long terme	-4 058
Variation découvert bancaire	8 285
Impact écart de change	-361
Autres variations	-117
Sortie de périmètre	0
Au 31 décembre 2017	107 928

NOTE 21 : PROVISIONS

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2016

En EUR milliers	Garanties	Contentieux	Environnement	Autres	Total
Au 1 ^{er} janvier 2016	152	463	666	1 007	2 288
dont provisions non courantes		449	666	960	2 075
dont provisions courantes	152	14		47	213
Dotations		6		200	207
Acquisitions et variations de périmètre					
Cessions suite à des scissions d'entreprises					
Utilisations				-6	-6
Reprises	-11	-128		-3	-142
Ecart de conversion					
Autres		0			0
Au 31 décembre 2016	141	341	666	1 199	2 347
dont provisions non courantes		327	666	971	1 964
dont provisions courantes	141	14		228	383

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2017

En EUR milliers	Garanties	Contentieux	Environnement	Autres	Total
Au 1 ^{er} janvier 2017	141	341	666	1 199	2 347
dont provisions non courantes		327	666	971	1 964
dont provisions courantes	141	14		228	383
Dotations				28	28
Acquisitions et variations de périmètre					
Cessions suite à des scissions d'entreprises					
Utilisations				-25	-25
Reprises	-7	-7		-605	-619
Ecart de conversion		-1		0	-1
Autres					
Au 31 décembre 2017	134	333	666	598	1 731
dont provisions non courantes		327	666	362	1 355
dont provisions courantes	134	6		205	345

Les provisions ont baissé de € -0,6 millions au 31 décembre 2017 par rapport au 31 décembre 2016.

Une reprise de provision de € 0,6 millions a été effectuée chez Floridienne, suite à la disparition de l'engagement ou risque financier (cash out) pour lequel la provision était initialement constituée.

Nous estimons avoir provisionné l'ensemble des risques liés aux différents postes repris ci-dessus et notamment en ce qui concerne les contentieux et l'environnement. Les risques environnementaux ont été évalués et sont mis à jour chaque année sur base des informations disponibles, des législations en vigueur et des conditions de nos permis d'exploitation. La problématique environnementale est un domaine dans lequel les réglementations et contraintes de prévention sont de plus en plus strictes lors du renouvellement des permis. Le groupe prend les mesures nécessaires pour se conformer à l'ensemble des prescriptions réglementaires en matière d'environnement, notamment par des investissements appropriés et un monitoring structuré. Ces contraintes sont parfois difficiles à quantifier précisément, notamment quand il s'agit d'estimer la valeur actuelle des coûts de remise en état à très longue échéance. Là où cela s'avère nécessaire, nous estimons que les provisions nécessaires sont comptabilisées afin de se conformer aux engagements légaux, en conformité avec le référentiel comptable.

NOTE 22: AVANTAGES DU PERSONNEL

Le groupe a mis en place plusieurs plans de pension de retraite ou d'indemnités de départ à la retraite (avantages postérieurs à l'emploi). Il s'agit principalement de plans en Belgique, en France et en Turquie.

Ces plans sont principalement à prestations définies, notamment:

EN BELGIQUE :

Des assurances groupe et des plans de pension à prestations définies pour quelques employés cadres de Floridienne SA. Ces contrats d'assurance groupe sont considérés comme des régimes à prestations définies étant donné la législation belge qui prévoit que l'employeur garantit un rendement minimum légal aux employés.

Les obligations résultant des contrats d'assurance groupe sont valorisées selon la méthode de la «valeur intrinsèque» (la somme des différences individuelles entre les réserves mathématiques et les réserves minimales «groupe»). Au 31 décembre 2017, il ressort de cette méthode qu'il n'y a pas d'obligations significatives dans le chef du Groupe.

En ce qui concerne les quelques plans de pension existants au niveau de Floridienne SA, le Groupe n'a pas procédé à une réestimation de la valeur actuarielle au 31 décembre étant donné que le nombre de bénéficiaires dans le plan reste très limité et il a été jugé que les paramètres (population, hypothèses actuarielles, etc.) sous-jacents ont peu évolué par rapport à la dernière mise à jour actuarielle (31 décembre 2014).

L'obligation nette s'élevait à 61 KEUR et a été maintenue au 31 décembre.

EN FRANCE ET TURQUIE :

Il s'agit d'avantages liés au personnel conformément aux pratiques locales et aux conventions collectives en vigueur.

Ces plans ou obligations ne sont en général pas «funded» (financés) et font l'objet d'une constitution de provision selon la méthode «Projected Unit Credit» chaque année. Au 31 décembre 2017, le DBO (Defined Benefit Obligation) total s'élève à 1,5 mio €. En raison de leur impact non significatif, les gains/pertes de réestimation liés à ces plans sont pris en résultat de l'exercice.

Une synthèse ainsi que la variation des valeurs des obligations et actifs des régimes pour les plans à prestations définies au 31 décembre 2017 est donnée ci-après:

En kEUR	Belgique	France	Turquie	Autres	Total
Juste valeur des actifs du régime	-720	-100	0	0	-820
Valeur des engagements	781	1 318	244	114	2 457
Déficit (excédent) des régimes	61	1 217	244	114	1 637

22.1 REGIME A PRESTATION DEFINIE

En EUR milliers	2017	2016
Obligations (actifs) nettes résultant des régimes (financés) à prestations définies	1 637	1.281
Valeur actuelle des obligations intégralement ou partiellement financées	2 457	2.097
Juste valeur des actifs du régime (-)	-820	-817
Valeur actuelle des obligations non financées	245	274
Ecarts ((bénéfice) / perte) actuariels non comptabilisés	0	0
Coût non comptabilisé des services passés	0	0
Juste valeur des droits au remboursement comptabilisés en tant qu'actifs (-)	0	0
Autres éléments	0	0
Obligations (actifs) résultant des régimes à prestations définies, total	1 569	1.281
Obligations	2 389	2.012
Actifs	-820	-817
Charge résultant des régimes à prestations définies comptabilisée dans le compte de résultat (a)	236	484
Coût des services rendus au cours de l'exercice	216	381
Coût financier	4	3
Rendement attendu des actifs du régime (-)	0	0
Profit espéré venant des droits au remboursement enregistrés en tant qu'actifs (-)	0	0
Réduction	0	0
Ecarts actuariels, nets	-4	-7
Coût des services passés	0	0
Profit (perte) sur réductions et liquidations	20	-25
Rendement effectif des actifs du régime	3	0
Rendement effectif des droits au remboursement comptabilisés en tant qu'actifs	0	0
Obligations résultant des régimes à prestations définies, solde d'ouverture	1 280	928
Contributions payées (-)	0	0
Charge comptabilisée (ligne a) ci-dessus	369	351
Charge comptabilisée directement par les capitaux propres (gain/pertes actuariels et gains/pertes d'expérience)	0	0
Augmentation suite à des regroupements d'entreprises	100	0
Diminution suite à des scissions d'entreprises (-)	0	0
Augmentation (diminution) résultant des changements de taux de change	-112	0
Autre augmentation (diminution), incl taxes on funded status	0	0
Obligations résultant des régimes à prestations définies, solde de clôture	1 637	1.280

PRINCIPALES HYPOTHESES ACTUARIELLES

	Belgique		France	
	2017	2016	2017	2016
Taux d'actualisation appliqué	0,70%	0,70%	1,3% - 2,15%	2,00%
Taux attendu d'augmentation des salaires	3,00%	3,00%	2% - 2,15%	2,00%
Taux attendu d'augmentation des charges sociales	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%
Augmentations futures des prestations définies				
Taux de rendement attendu des droits au remboursement comptabilisés en tant qu'actifs				
Taux de mortalité	MR-3 / FR-3		TH00-02 / TF00-02	
Taux d'évolution des coûts médicaux	NA		NA	

ANALYSE DE SENSIBILITE DU PLAN DE PENSION EN BELGIQUE

Les constatations de l'analyse de sensibilité menée à fin 2014 étaient les suivantes :

Le taux d'actualisation et l'inflation constituent des hypothèses actuarielles importantes pour le calcul de l'obligation de prestations définies. Les analyses de sensibilité ci-dessous s'appuient sur les modifications raisonnablement possibles des hypothèses à la fin de la période de présentation de l'information financière.

EFFETS SUR LE DEFINED BENEFIT OBLIGATION À LA FIN DE L'ANNEE

Si le taux d'actualisation augmente de 1% : € 59.454,30

Si le taux d'actualisation de l'année précédente est utilisé : € 109.631,53

Si on utilise le taux d'actualisation de l'année précédente et qu'on augmente les salaires : € 109.631,53

Si toutes les hypothèses de l'année précédente sont utilisées : € 105.930,45

Si le taux d'inflation est augmenté de 1% : € 36.122,81

EFFETS SUR LE SERVICE COST DE L'ANNEE SUIVANTE

Si le taux d'actualisation augmente de 1% : € 5.571,53

EFFETS SUR LES ACTIFS

Si le taux d'actualisation augmente de 1% : € 35.252,78

Pour les plans en France et Turquie, aucune test de sensibilité n'est disponible.

22.2 REGIME DE PENSION A COTISATION DEFINIE

En EUR milliers	2017	2016
Contribution aux régimes de pension à cotisations définies	405	375

NOTE 23 : AUTRES PASSIFS

En EUR milliers	2017	2016
Dettes employés	7 518	6.887
Acomptes sur commandes	2 070	316
Autres créditeurs	1 938	1.368
Autres passifs courants	3 516	694
TOTAL DES AUTRES PASSIFS	15 041	9.265

Les Autres passifs augmentent fortement au 31 décembre 2017 (€ +5,8 millions). Ceci s'explique en partie par les entrées de périmètre de l'exercice, mais surtout par les deux éléments suivants :

- des acomptes sur factures reçus par des clients (€ 2,0 millions), qui ont été soldés en 2018,
- dans les Autres passifs courants, les avances (€ 2,4 millions) reçues des assureurs dans le cadre du sinistre de Gartal. Voir à ce sujet aussi la note 15 sur les Autres Actifs courants.

NOTE 24 : CAPITAUX PROPRES

Le capital social de la Société est de € 4.854.769,98

Il est représenté par 996.857 parts sociales sans désignation de valeur.

Le nombre d'actions propres du groupe détenues par Floridienne SA s'élève à 17.363 au 31 décembre 2017. Les actions propres de Floridienne, autrefois détenues par sa filiale Florinvest SA, ont été vendues à Floridienne SA dans le courant de l'année 2017. Cette opération, purement interne, n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés du groupe.

Chaque titre donne droit à une voix.

Les actions sont nominatives ou dématérialisées.

Les actions dématérialisées sont représentées par une inscription en compte au nom de son propriétaire ou de son détenteur auprès d'un teneur de compte agréé.

Il n'existe plus de titres au porteur de Floridienne SA. En date du 30/11/2015, le commissaire a émis un rapport indépendant constatant la suppression des titres au porteur de Floridienne SA, conformément aux dispositions visées à l'article 11 de la loi du 14 décembre 2005.

DIVIDENDES PAYES ET PROPOSES

Le 19 juillet 2017, un dividende brut relatif à l'affectation du résultat de 2016 de € 2,1 par action a été mis en distribution pour un montant total de € 2.093.400.

Pour l'exercice 2017, le Conseil proposera à l'Assemblée générale du 5 juin 2018 de distribuer un dividende brut inchangé de € 2,1 par action (à l'exception des actions propres détenues depuis 2017 par Floridienne SA), soit pour un montant total de € 2.056.937.

Les présents états financiers sont présentés avant répartition du résultat de l'exercice.

NOTE 25 : BENEFICE PAR ACTION

En EUR milliers	2017	2016
Mouvement du nombre d'actions		
Nombre d'actions, solde d'ouverture	996 857	996.857
Augmentation de capital	-	-
Nombre d'actions, solde de clôture	996 857	996.857
Nombre d'actions propres	17 363	17.363
Nombre moyen pondérés d'actions considérées		
Nombre moyen d'actions	996 857	996.857
Données de base	979 494	979.801
Données diluées	979 494	979.801
Résultat de base attribuable aux actionnaires (en K EUR)	6 904	6.553
Résultat ajusté attribuable aux actionnaires (en K EUR)	6 904	6.553
Résultat de base par action ⁽¹⁾	7,05	6,69
Résultat dilué par action ⁽²⁾	7,05	6,69

Le nombre moyen pondéré d'actions considérées ci-dessus tient compte des actions propres détenues par Floridienne.

(1) Le résultat de base par action se calcule en divisant le résultat attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice, à l'exclusion des actions ordinaires acquises par la Société et détenues comme actions propres.

(2) Étant donné que la Société n'a pas d'actions potentielles (dettes convertibles, ...) ni de plans d'options le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action (pas d'ajustements nécessaires).

NOTE 26 : ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS, DROITS ET ENGAGEMENTS

Au 31 décembre - En EUR milliers	2017
Hypothèques	5 028
Mandats hypothécaires	8 661
Gages sur fonds de commerce	6 921
Autres	24 400
TOTAL DES GARANTIES ET ENGAGEMENTS	45 010

Au 31 décembre - En EUR milliers	2017
à moins d'un an	245
à plus d'un an et moins de 5 ans	396
à plus de 5 ans	
CONTRATS DE LOCATION SIMPLE	642

CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Les contrats de location simple concernent principalement le contrat de bail d'un montant total de € 0,2 million conclu pour le bâtiment de Gartal. Le solde des engagements concerne la location des bureaux de Floridienne, FDG et le bâtiment de Simon Dutriaux, et des équipements pour un montant de € 0,4 million chez Gel Manche.

OPTIONS SUR ACTIONS

Floridienne détient une option d'achat (call option) sur l'actionnaire minoritaire de Salm Invest (20%), dont le prix d'exercice est calculé selon une certaine formule de valorisation.

L'acquisition de Delimed et Turita fin juin 2016 s'était faite partiellement via un paiement cash et partiellement via un échange d'actions Karras. Les parties ont échangé des options d'achat et de vente sur cette participation minoritaire dans Karras. Lors de la comptabilisation du regroupement d'entreprises (IFRS 3), les options ont été traitées comme des «forward contrats» étant donné que ces options sont concomitantes en terme d'échéance et de prix d'exercice. Ces sociétés ont dès lors été consolidées dès à présent à 100%, et l'estimation actualisée de la valeur d'exercice des options à l'échéance a été reconnue dans les dettes financières du groupe.

Biobest détient une option d'achat (call option) de 26% sur Poliam en Israël, une société actuellement détenue à 25% et consolidée par mise en équivalence. Etant donné que les conditions de l'exercice sont défavorables (out-of-the-money) pour le Groupe rendant l'option «non substantive», l'option d'achat (26%) n'a pas été prise en compte lors de l'évaluation du contrôle.

Dans le cadre de l'acquisition de la société Real IPM par BIOBEST en janvier 2017, les parties se sont échangées des options d'achat et de vente des 15% d'actions encore entre les mains du vendeur. Les termes et conditions d'exercice de ces options étant identiques, elles ont été considérées comme des options «croisées», et comptabilisées comme si le contrôle de ces 15% appartenait déjà au groupe Floridienne. La dette correspondante et actualisée a été comptabilisée dans les dettes financières du bilan consolidé.

Dans le cadre de l'acquisition de la société Borregaard par BIOBEST en août 2017, les parties se sont échangées des options d'achat et de vente des 15% d'actions encore entre les mains du vendeur. Les termes et conditions d'exercice de ces options étant identiques, elles ont été considérées comme des options «croisées», et comptabilisées comme si le contrôle de ces 15% appartenait déjà au groupe Floridienne. En outre, le management de la société possède une option de vente sur les actions en sa possession. Cette option de vente a été reconnue à sa valeur estimée et actualisée en dettes financières et à charge des fonds propres du Groupe.

COVENANTS BANCAIRES

Dans le cadre de leurs financements, les entités suivantes ont signé des covenants bancaires :

- Floridienne SA a signé des covenants bancaires dans le cadre de l'octroi de plusieurs prêts par ses banques. Un de ces covenants n'était pas respecté au 31 décembre 2017, suite à la conjonction de l'augmentation de notre dette nette liée aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice et de l'impact négatif sur nos capitaux propres des effets de change de l'exercice. Cette situation temporaire avait toutefois été largement anticipée avec ces deux partenaires, et l'obtention de waivers pour une période de 12 mois n'a posé aucun problème étant donné la structure financière saine du groupe et la bonne tenue des activités sous-jacentes.
- Le groupe Biobest a signé dans le passé un covenant bancaire dans le cadre de ses financements bancaires. Il s'agit d'un covenant de maintien de son leverage ratio (Dette nette / EBITDA), calculé au niveau de Biobest Group. Au 31 décembre 2017, ce covenant était respecté.
- Enzybel International SA a signé un covenant bancaire en 2015 dans le cadre d'un nouveau financement bancaire. Il s'agit d'un covenant de maintien de son ratio de solvabilité. Au 31 décembre 2017, ce covenant n'était pas respecté. Corrigé des prêts du groupe, en revanche, il le serait largement. L'institution bancaire concernée a dès lors fait savoir à Enzybel International qu'elle lui accordait un «waiver» pour les exercices 2017 et 2018. La dette n'est pas exigible.
- Blue Star Chemicals NV a signé un covenant bancaire en 2015 dans le cadre d'un nouveau financement bancaire. Il s'agit d'un covenant de maintien de son ratio de solvabilité. Au 31 décembre 2017, ce covenant était largement respecté.

NOTE 27 : INSTRUMENTS FINANCIERS

La comptabilisation des instruments financiers dérivés est décrite en note 3.8.

Les principaux risques (financiers) susceptibles d'impacter directement les états financiers du Groupe sont détaillés et valorisés ci-après:

- Risque de crédit
- Risque de liquidité
- Risque de taux d'intérêt
- Risque de change

(A) RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit représente un risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles

Certaines filiales du groupe pour lesquelles il existe un risque crédit particulier sur leur clientèle ont souscrit un contrat d'assurance couvrant leurs créances commerciales. Le recours aux contrats d'assurance de crédit est peu significatif dans la mesure où la grande majorité de nos clients sont la grande distribution qui disposent d'une solvabilité solide et d'un bon historique de paiements. Des stratégies et procédures de contrôle ont en outre été élaborées afin d'assurer un suivi minutieux du risque de crédit chez chaque client.

Le risque de crédit porte également sur la concentration des ventes réalisées avec des clients importants. Ce risque est limité par plusieurs aspects, notamment la diversification du Groupe dans des secteurs différents et peu corrélés entre eux.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

A la date de clôture, l'exposition maximale au risque de crédit était de :

Au 31 décembre - En EUR milliers	2017	2016
Créances commerciales	70 844	61 386
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 671	18 399
TOTAL	99 515	79 784

La balance âgée des créances commerciales à la date de clôture était la suivante :

Au 31 décembre - En EUR milliers	2017	2016
Pas encore échu	56 317	51 939
Echu 0 - 120 jours	12 173	7 229
Echu 121 - 365 jours	1 432	657
Echu depuis plus d'un an	2 684	4 091
Réduction de valeur	-1 762	-2 530
TOTAL	70 844	61 386

Les créances échues s'élèvent à € 16,3 millions fin 2017 (contre € 12 millions à fin 2016). Des réductions de valeur cumulées sur créances commerciales s'élèvent à € 2,5 millions à fin 2017.

Une grande partie des créances échues a déjà été réglée après la date de bilan.

Le portefeuille clients de chaque entité du groupe est suivi de manière continue, et des réductions de valeur sont prises dès qu'un risque concret et objectif est identifié concernant un client particulier.

A la date de clôture, les dotations/reprises sur les clients douteux se présentaient comme suit :

Au 31 décembre - En EUR milliers	2017	2016
Dotations	-149	-255
Dotations suite regroupements d'entreprise	-140	0
Reprises/annulations	177	14
Variation de change	94	66
AJUSTEMENT NET DE L'EXERCICE	-18	-176

(B) RISQUE DE LIQUIDITE

Le risque de liquidité correspond au risque, pour le Groupe, de connaître des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à l'échéance.

L'approche de Floridienne Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, par la mise en place d'une gestion de trésorerie Groupe, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance. Le suivi du financement à court et long terme est également assuré de (très) près par l'organe de gestion et par le Comité d'audit sur base de cash flow prévisionnels détaillés et du suivi des « bank covenants ».

Floridienne Group dispose de lignes de crédit qui lui garantissent la liquidité et la flexibilité financière nécessaires et répondent à ses besoins financiers actuels et futurs. Les lignes de crédit disponibles atteignent € 35,1 millions (€ 31,6 millions fin 2016), dont € 24,6 millions sont utilisées au 31 décembre 2017. Pour plus d'information sur la stratégie du Groupe concernant les taux d'intérêts, nous faisons référence à la section du risque de taux d'intérêt ci-dessous.

Au 31 décembre - En EUR milliers	2017	2016
Emprunts	107 928	77 349
Dettes commerciales	46 466	35 820
TOTAL	113 168	117 969

A la date de clôture, l'affectation des fournisseurs suivant l'opérationnel ou l'investissement était la suivante :

Au 31 décembre - En EUR milliers	2017	2016
Fournisseurs liés aux investissements	1 171	806
Fournisseurs liés à l'exploitation	45 295	35 013
TOTAL	46 466	35 820

La balance âgée des dettes commerciales à la date de clôture était la suivante :

Au 31 décembre - En EUR milliers	2017	2016
Pas encore échu	37 478	30 757
Echu 0 - 120 jours	8 779	4 854
Echu 121 - 365 jours	178	134
Echu depuis plus d'un an	31	75
TOTAL	46 466	35 268

(C) RISQUE DE TAUX D'INTERÊTS

Au 31 décembre - En EUR milliers	Montant	Taux	Couverture
Lignes de crédit utilisées	24,6	variable	non
Crédits long terme	3,6	variable	non
Crédits long terme	3,0	variable	IRS
Crédits long terme	76,7	fixe	non

La politique générale du groupe est de financer ses prêts à long terme à des taux fixes, et ses lignes de crédit au moyen de taux variables.

Nos € 35,1 millions de lignes de crédit disponibles, utilisées à hauteur de € 24,6 millions au 31 décembre 2017, sont financées exclusivement au moyen de taux variables basés sur l'Euribor. Notre activité étant fortement saisonnière, l'utilisation de nos lignes de crédit est variable d'un moment à l'autre pendant l'année. Sensibilisé à un niveau d'utilisation constant pendant l'année de € 24,6 millions, une hausse des taux d'intérêts de 1% représenterait une charge complémentaire pour le groupe de l'ordre de € 0,246 millions.

A côté des lignes de crédit, nous avons pour € 3,6 millions de prêts à long terme financés à taux variables, pour lesquels une augmentation des taux d'intérêts de 1% représenterait une charge complémentaire de € 36K.

Il existe également des couvertures IRS sur deux emprunts chez Floridienne SA pour un montant notionnel de € 3 millions. Etant donné que ces couvertures de taux sont parfaitement liées à des emprunts, le coût de l'évaluation à la juste valeur de ces instruments est repris directement en variation des fonds propres («autres éléments du résultat global»). La juste valeur au 31 décembre 2017 de ces 2 contrats (cash flow hedge) s'élève à € -55,8 K.

Le reste de nos crédits à long terme (€ 76,7 millions) sont financés à taux fixes, pour des montants et des maturités variables.

Le taux moyen pondéré de nos emprunts court terme à taux variable est de 1,51% (2016: 2,04%) au 31 décembre 2017, et de 3,46% (2016: 3,70%) pour les emprunts long terme à taux fixe.

(D) RISQUE DE CHANGE

Le risque de change se définit comme le risque par lequel un flux de trésorerie libellé en monnaie étrangère est susceptible d'être détérioré par une évolution défavorable de sa contrepartie en monnaie fonctionnelle.

L'exposition du groupe au risque de change peut intervenir à plusieurs niveaux :

- les opérations commerciales (achats et ventes) réalisées en devises autres que la devise fonctionnelle du groupe : les effets de change sur ces opérations sont pris en résultats au cours de l'exercice.
- des avances à long terme faites par le groupe à ses participations : les effets de change sur ces avances passent par les écarts de conversion, dans les capitaux propres consolidés, s'il n'y a pas d'échéance définie à ces avances.
- la consolidation en euros (monnaie fonctionnelle du groupe), des fonds propres de nos filiales dont la monnaie fonctionnelle est en devises : les effets de change sur la consolidation des fonds propres de nos filiales en devises passent par les écarts de conversion, dans les capitaux propres consolidés. Ceux-ci sont recyclés dans le compte de résultats en cas de changement de périmètre de la filiale concernée.

A l'exception d'opérations dont les montants et les durées sont bien définis, et qui font l'objet de couvertures spécifiques, le groupe n'a pas pour politique de couvrir systématiquement son risque de change. En effet, son exposition aux devises est répartie sur différentes devises (USD, TRY, CAD, MXN, IDR, MAD, MGA), limitant le risque financier de la volatilité d'une seule devise sur le résultat du groupe.

L'année 2017 a dans ce contexte été particulière, dans la mesure où la quasi totalité des devises sur lesquelles le groupe est exposé se sont fortement dépréciées par rapport à la devise fonctionnelle et de présentation du groupe (l'euro), entraînant des pertes de change plus élevées qu'à l'ordinaire et des écarts de conversion négatifs plus importants sur nos fonds propres.

Nous considérons toutefois que 2017 a été une année relativement exceptionnelle à cet égard, et que ce risque, par ailleurs difficile à couvrir dans certaines devises telles que le TRY ou le IDR, est gérable au niveau du groupe.

Les produits financiers les plus utilisés pour couvrir les risques de devises sont les contrats de vente à terme. Notre exposition au risque devise/ de change restant en général limité dans le groupe, vu l'importance de nos opérations réalisées en euros, nous n'y recourons que de manière ponctuelle, pour couvrir des risques spécifiques et jamais de manière spéculative.

Les risques de change sur les actifs et passifs concernent principalement nos filiales de l'Est, et les filiales ayant une monnaie fonctionnelle autre que l'Euro, notamment les filiales en Turquie (Kimflor et Biobest Turquie), Sopral et certaines filiales de Biobest. Les différences de change relatives à ces actifs et passifs sont reprises en écart de conversion («autres éléments du résultat global») et s'élèvent à € -3,6 millions à fin 2017 contre € -2,7 million fin 2016.

TEST DE SENSIBILITE DU CHANGE SUR LES FONDS PROPRES CONSOLIDES

Au 31 décembre, une appréciation / dépréciation de 10% du TRY (Livre Turque), monnaie à laquelle le groupe est le plus exposé, par rapport à l'Euro, aurait provoqué un impact de € +-1,2 million sur les capitaux propres consolidés de Floridienne. Ces calculs ne se rapportent qu'aux positions bilantaires détenues par Floridienne et ne tiennent pas compte de l'impact de l'appréciation/dépréciation de ces devises sur le cours des actifs sous-jacents.

Au 31/12/2017, notre risque devise sur nos opérations commerciales se détaille comme suit:

Au 31 décembre - En EUR milliers	Créances Commerciales	Dettes Commerciales	Solde, créances (+), dettes (-)
EUR	61 345	40 993	20 352
USD	3 346	3 634	-288
GBP	303	103	200
TRY	3 017	864	2 152
CAD	465	155	309
MAD	0	0	0
MXP	561	192	368
RON	27	28	-1
LTL	224	92	132
Autres	1 557	405	1 152

Au 31/12/2016, notre risque devise sur nos opérations commerciales se détaillait comme suit:

Au 31 décembre - En EUR milliers	Créances Commerciales	Dettes Commerciales	Solde, créances (+), dettes (-)
EUR	53 279	32 248	21 031
USD	2 613	2 605	8
GBP	176	130	46
TRY	4 142	369	3 773
CAD	351	166	184
MAD	129	74	55
MXP	656	170	486
RON	8	32	-24
LTL	0	0	0
Autres	32	26	6

(E) ESTIMATION DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur des instruments financiers négociés sur les marchés actifs (tels que des actifs financiers disponibles à la vente) se base sur les cours de Bourse à la date de clôture fin 2017. La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation, telles que les modèles d'évaluation basés sur les valeurs estimées des flux de trésorerie actualisés. La valeur comptable des créances commerciales, diminuée de la provision pour dépréciation est supposée être équivalente à leur juste valeur. La juste valeur des passifs financiers à des fins d'information est estimée au moyen d'une actualisation des flux de trésorerie contractuels futurs aux taux d'intérêt actuels du marché, dont le Groupe dispose pour des instruments financiers similaires.

HIERARCHIE DE LA JUSTE VALEUR

Le Groupe a adopté la norme IFRS 13 pour les instruments financiers évalués au bilan à la juste valeur. Les informations à fournir pour les évaluations de la juste valeur par niveau, sont régies suivant la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 : cours de Bourse (non ajustés) sur les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : autres techniques pour lesquelles toutes les données ayant un impact significatif sur la juste valeur enregistrée sont observables, directement ou indirectement.
- Niveau 3 : techniques utilisant des données ayant un impact significatif sur la juste valeur enregistrée, non fondées sur des données observables.

Le tableau ci-dessous reprend une synthèse de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2017 ainsi que la hiérarchie de la juste valeur. La catégorie selon IAS 39 utilise les abréviations suivantes:

AFS: Actifs financiers disponibles à la vente (Available-for-sale financial assets)

HTM: Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance (Financial assets held-to-maturity)

LR: Prêts et créances (Loans and Receivables financial assets)

FVTPL: Actifs/dettes financiers revalorisés à la juste valeur via le résultat (financial assets/liabilities at fair value through profit and loss)

OFL: Autres dettes financières (Other financial liabilities)

HeAc: Activités de couverture (Hedge accounting)

RECAPITULATIF DES ACTIFS ET DES PASSIFS DE FLORIDIENNE GROUP CLASSES SELON LA HIERARCHIE DE JUSTE VALEUR

Au 31 décembre 2017	Catégorie IAS 39	Valeur comptable (en EUR millions)	Juste valeur (en EUR millions)	Hiérarchie des justes valeurs
Participations disponibles à la vente (société non cotée) ⁽¹⁾	AFS	2,6	2,6	Niveau 3
Autres actifs non courants	LR	4,6	4,6	-
Créances commerciales	LR	70,8	70,8	-
Actifs de trading	FVTPL	0,8	0,8	Niveau 1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	LR	28,3	28,3	-
Autres actifs financiers				
- placements de trésorerie	HTM	0	0	-
- Instruments dérivés – couverture				
- Instruments dérivés – autres	HeAc	0	0	Niveau 2
- Autres actifs financiers	FVTPL	0,4	0,4	Niveau 2
	LR	8,3	8,3	-
Dettes financières non courantes				
- Instruments dérivés				
- Autres dettes financières	FVTPL	0	0	Niveau 2
	OFL	71,6	78,7	Niveau 2
Autres passifs non-courants				
- Instruments dérivés – couverture	HeAc	0,1	0,1	Niveau 2
- Instruments dérivés – autres	FVTPL	0	0	Niveau 2
Dettes financières courantes				
- Instruments dérivés	FVTPL	0	0	Niveau 2
- Autres dettes financières	OFL	36,3	36,3	-
Autres passifs courants (incl. dettes commerciales)	OFL	65,0	65,0	-

(1) il s'agit de la participation dans Larzul. Nous faisons référence à la note 15 pour plus d'information.

Actuellement nous n'avons plus d'actifs (significatifs) cotés en bourse, hormis nos actions propres.

TECHNIQUES D'EVALUATION

Les instruments financiers du Groupe relèvent principalement des niveaux de classification 1 et 2. Les actifs financiers valorisés à la juste valeur de niveau 3 ne présentent pas un solde important par rapport aux autres classes d'actifs.

La juste valeur des dettes financières (non-courant) est estimée sur la base du taux d'intérêt de marché pour des dettes similaires, tenant compte du risque associé à Floridienne («credit spread»).

(F) COMPTABILITE DE COUVERTURE

A l'exception de 2 contrats de couverture de taux d'intérêt (IRS), il n'existe pas d'autres contrats de couverture.

A fin 2017, les 2 contrats IRS avaient un montant notionnel de € 2,6 millions (2016: 5,9 millions):

- IRS de € 1 million: date d'échéance le 31/7/2018
- IRS de € 1,6 millions: date d'échéance le 28/6/2019

Les contrats susmentionnés ont pour objectif de se couvrir contre une augmentation du taux d'intérêts sur des dettes financières à taux variables (couverture de flux de trésorerie). La juste valeur au 31 décembre 2017 des contrats de couverture s'élève à € 0,1 millions et a été comptabilisée dans les «autres éléments du résultat global».

NOTE 28 : INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

ACTIONNAIRES

Un aperçu détaillé de l'actionariat est donné dans la partie «Corporate Governance» du rapport annuel.

RELATION ET TRANSACTIONS

L'ensemble des factures émises par les parties liées dans le cadre de leurs prestations effectuées pour le compte des différentes sociétés liées à Floridienne est défini par un contrat approuvé par le Conseil d'administration.

TRANSACTIONS AVEC FILIALES

Les transactions entre la Floridienne et ses filiales, qui sont des parties liées, concernent principalement des ventes de produits, des prestations de services ou des transactions financières. Il n'existe pas de règles groupe concernant les transactions commerciales et de services, au vu des spécificités propres à chaque secteur dans lequel Floridienne est actif. Toutefois, les ventes de produits sont toujours réalisées à des conditions de marché, et les prestations de services font toujours l'objet d'une convention, qui est validée par le Comité de Gestion. Les transactions financières, quant à elles, font l'objet de règles groupe.

Les transactions entre la Floridienne et ses filiales sont éliminées dans les états financiers consolidés et, par conséquent, ne sont pas reprises dans cette note.

TRANSACTIONS AVEC JOINT-VENTURES ET SOCIETES ASSOCIEES

Les transactions entre le groupe et les parties liées autres que filiales (associates) sont reprises de façon synthétique dans le tableau ci-dessous. Ces relations avec les parties liées concernent en grande partie des relations commerciales (marchandises, prestations de services rémunérées...), et sont également réalisées à des conditions de marché ou sur base d'une convention entre les deux parties.

Au 31 décembre - En EUR milliers	2017	2016
Créances		
A plus d'un an	1 969	2.286
A un an au plus	1 465	1.819
Dettes		
A plus d'un an		
A un an au plus	3 071	2.801
Résultat d'exploitation		
Ventes et Prestations	2 693	2.368
Coût des ventes et prestations	14 614	11.854
Résultat financier		
Produits des actifs circulants	88	181
Autres produits financiers		
Réductions de valeur		
Charge des dettes		

La majorité des transactions entre parties liées vient des relations d'affaires qui existent entre le sous-ensemble Biofirst et ses participations mises en équivalence : Biobest Maroc, Biobetter, Chemcom, TecnoScent, Biobest Israël (Poliam), et PT Bromelain.

Le groupe n'a pas émis de garanties et engagements hors bilan relatifs à ces parties liées. Les opérations de vente et d'achats de biens avec ces parties liées sont réalisées aux termes et conditions habituels du groupe, qui sont basés sur les prix de marché. Il convient toutefois de mentionner que Floridienne a une option d'achat de 26% sur les actions de Biobest Israël (Poliam) et que Floridienne a émis un «comfort letter» en faveur de 2 filiales dans le cadre du litige avec Larzul.

TRANSACTIONS AVEC AUTRES PARTIES LIEES (ACTIONNAIRES ET ADMINISTRATEURS)

Il n'y a pas eu de transactions avec les actionnaires au cours de l'exercice. La rémunération des principaux dirigeants, regroupant tous les membres du Conseil d'administration et les membres du Comité de gestion, est donnée ci-dessous:

1. REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS NON EXECUTIFS

Les montants indiqués dans le tableau ci-dessous représentent des rémunérations brutes avant retenue des charges fiscales ou les rémunérations facturées si le mandat est exercé par une personne morale.

Elles sont attribuées pour l'année calendrier avant l'assemblée générale et payables après l'assemblée ayant approuvé les comptes.

Les rémunérations du Conseil d'Administration sont proportionnelles à la durée de mandat exercé.

Aucun montant de dépense ou autre avantage quelconque ne s'y ajoute, notamment pour le cas de retrait de mandat ou fonction.

En EUR	2017	2016
Rémunérations et avantages à court terme	154 500	151.000
Avantages à long terme	0	0
Paielements fondés sur des actions	0	0
TOTAL	154 500	151.000

2. REMUNERATION DES MEMBRES DU COMITE DE GESTION

Les rémunérations des membres du comité de gestion pour les prestations de l'exercice 2017 sont les montants des rémunérations facturées étant donné que leurs fonctions sont exercées via des sociétés de management :

	Rémunération fixe	Rémunération variable
Philippe Bodson	63 332	-
Gaëtan Waucquez	330 472	70 000

Les rémunérations ci-dessus ne comprennent pas les rémunérations perçues en leur qualité d'administrateur de la société.

Aucune autre rémunération ou avantage quelconque ne s'y ajoute.

3. INDEMNITE DE DEPART

Aucune indemnité de départ, que ce soit sur base conventionnelle, statutaire, réglementaire, légale ou autre, n'est prévue à l'échéance du mandat des administrateurs non exécutifs, que ce soit volontaire, contraint, anticipé ou à son terme normal. En ce qui concerne les indemnités de départ de Gaëtan Waucquez, il est prévu une indemnité correspondant à un an de rémunération fixe en cas de rupture de contrat à l'initiative de Floridienne.

NOTE 29: EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

BIOBEST a réalisé une dernière acquisition en janvier 2018. Il s'agit de la société allemande IVOG, qui produit des outils de lutte biologique. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de l'accroissement de l'offre de produits de BIOBEST. Cette société sera consolidée tant bilamment qu'au niveau du compte de résultats à partir du 1^{er} janvier 2018.

Par ailleurs, afin de permettre à BIOBEST de poursuivre sa stratégie de croissance, le Conseil de BIOBEST a décidé d'ouvrir le capital de cette société à des partenaires minoritaires. Des négociations sont en cours à ce sujet, qui portent sur des montants de new cash situés entre € 10 et 20 millions.

NOTE 30: FILIALES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

CONSOLIDATION

1. INFORMATION RELATIVE AUX FILIALES (ET AUTRES ENTITES DANS LESQUELLES LE % DES DROITS DE VOTE ≥ 50 %)

1.1. FILIALES CONSOLIDEES

59

Nom de la filiale	Numéro d'entreprise	Pays dans lequel l'entreprise a été enregistrée	% d'intérêt dans le capital	% des droits de vote (si différent du % d'intérêt dans le capital)
Altesse Quality Food	BE 0442 610 010	Belgique	100,00	
Arvern'Food ¹	FR 50 821 879 202	France	75,00	100,00
Biobasiq Sverige AB ²		Suède	82,64	100,00
Biobest Argentina		Argentine	53,47	55,00
Biobest Belgium ³	BE 0893 948 337	Belgique	98,79	100,00
Biobest Canada		Canada	97,22	100,00
Biobest China		Chine	87,50	90,00
Biobest Colombie		Colombie	68,06	70,00
Biobest France	FR 68 439 388 323	France	97,22	100,00
Biobest Group NV	BE 0893 948 337	Belgique	97,22	98,41
Biobest Mexique		Mexique	97,22	100,00
Biobest Nederland bv		Pays-Bas	97,22	100,00
Biobest Spain		Espagne	97,22	100,00
Biobest Turkey		Turquie	58,33	60,00
Biobest UK		Royaume-Uni	97,22	100,00
Biobest USA		Etats Unis	97,22	100,00
Biofirst ⁴	BE 0895 349 689	Belgique	100,00	
Blue Star Chemicals	BE 0426 696 268	Belgique	98,81	100,00
Borregaard Bioplant AS ²		Danemark	82,64	85,00
BSBC Ltd		Chine	87,50	100,00
Catena	DE 813 739 158	Allemagne	100,00	
Delimed	BE 0460 999 626	Belgique	80,76	100,00
Delka	BE 0434 560 889	Belgique	100,00	
Doussot	FR 56 344 068 747	France	100,00	
Enzybel International	BE 0879 673 994	Belgique	98,80	100,00
Enzybel Pharma ³	BE 0667 762 648	Belgique	49,60	50,20
Enzymos Asia Pacific		Chine	98,80	100,00
Escargots Courbevre ¹	FR 74 331 195 107	France	75,00	100,00
F.D.G.	FR 25 558 503 371	France	99,00	
Florchim GMBH	DE 222 654 966	Allemagne	100,00	
Floridienne USA	22-2583396	Etats Unis	100,00	
Florifood (ex Floragro) ⁵	BE 0422 035 716	Belgique	100,00	
Florinvest	BE 0432 250 608	Belgique	100,00	
Franco International Capital ¹	FR 38 493 555 635	France	75,00	
Gartal	FR 82 339 082 018	France	100,00	
Gel Manche	FR 04 314 696 386	France	100,00	
Gourmet des Iles	FR 26 412 231 219	France	100,00	
IKA Asia Pacific Ltd		Chine	100,00	
IKA KG	DE 166 674 875	Allemagne	100,00	
IKA UK		Royaume-Uni	100,00	
Imex sa de CV ¹		Mexique	97,22	100,00
JFM SCI	FR38 339 283 343	France	100,00	
Karras	BE 0437 114 167	Belgique	80,76	100,00
Kimflor AS	56 301 73 823	Turquie	75,00	
Merydis	BE 0434 869 014	Belgique	100,00	
Pomarom	3687910/1993	Roumanie	100,00	
Real IPM Kenya LTD ¹		Kenya	97,22	100,00
Real IPM Tanzania ¹		Tanzanie	77,78	80,00
Salm Invest	BE 0457 293 137	Belgique	80,00	
Simon - Dutriaux	FR 94 783 717 218	France	100,00	
Simon - Sélection	FR 97 537 749 266	France	90,00	100,00
Snam	FR143 101 99 146	France	72,40	
Sopral		Madagascar	100,00	
Sotecna	BE 0402 798 933	Belgique	97,54	
Surgemer	FR 12 398 870 402	France	100,00	
Symbiose Protect Bio. ⁶	FR 73 483965 968	France	97,22	100,00
Turita ODD		Bulgarie	80,85	100,00
UAB Camargo	LT 115950917	Lituanie	100,00	
Vendsyssel	BE 0402 253 357	Belgique	80,00	100,00
Vera Chimie Dev.	FR 96 433 900 040	France	72,40	100,00

(1) Entrée de périmètre au 01/01/2017

(2) Entrée de périmètre au 01/04/2017

(3) Fusion par absorption avec Biobest Group au 01/01/2017

(4) Dissolution volontaire au 28/11/2017

(5) Dissolution volontaire au 30/10/2017

(6) Entrée de périmètre au 01/09/2017

2. INFORMATION RELATIVE AUX COENTREPRISES

2.1. COENTREPRISES CONSOLIDEES

5

Nom de la coentreprise	Numéro d'entreprise	Emplacement (pays) de la coentreprise	% d'intérêt dans le capital	Méthode utilisée pour comptabiliser la participation dans la coentreprise	Actifs	Dettes et prov	Produits	Charges
Biobest Maroc		Maroc	48,61	mise en équivalence	7 857	4 140	6 861	5 400
Biobetter		Maroc	48,61	mise en équivalence	2 708	1 812	4 193	3 757
Kocaman Camargo	61 500 29 023	Turquie	50,00	mise en équivalence	1 056	113	1 277	1 024
PT Bromélaïn		Indonésie	49,40	mise en équivalence	3 955	4 755	3 843	3 260
Tecnoscent	BE 0888 870 188	Belgique	22,17	mise en équivalence	15	20	0	-1

3. INFORMATION RELATIVE AUX ENTREPRISES ASSOCIEES

(ET AUTRES ENTITES DANS LESQUELLES LE % DES DROITS DE VOTE ≥ 20 % ET < 50 %)

3.1. ENTREPRISES ASSOCIEES CONSOLIDEES

5

Nom de l'entreprise associée	Numéro d'entreprise	Pays dans lequel l'entreprise a été enregistrée	% d'intérêt dans le capital	Actifs	Dettes et prov	Produits	Charges
Chemcom	BE 0472 909 840	Belgique	44,89	3 277	1 972	2 931	3 097
Nema Terra	BE 0683 893 649	Belgique	32,41	162	70		58
Poliam		Israël	24,70	4 163	5 751	4 506	4 900
Real IPM UK		Royaume-Uni	24,31	150	467	30	392
Virunga Enzymes		R.D.C.	30,00	723	229	2 461	2 267

NOTE 31 : DONNEES RELATIVES A L'EMPLOI

	2017		2016	
	Unité	ETP	Unité	ETP
Nombre moyen de travailleurs	2 125	1 867	1 746	1 543
Nombre de travailleurs à la fin de l'exercice	2 188	1 954	1 694	1 481

Le nombre de personnes employées par Floridienne a augmenté en 2017 par rapport à 2016.

Du personnel employé par le groupe à fin 2017 :

- 831 sont employés dans la Division Alimentation festive
- 1.128 sont employés dans la Division Sciences du Vivant
- 225 sont employés dans la Division Chimie
- 4 sont employés dans la Division Corporate.

En termes de répartition géographique, le groupe est bien diversifié, avec une présence dans une quinzaine de pays :

Belgique	416	Reste du Monde	843
Europe	929	Dont	
Dont		Maroc	179
France	575	Turquie	149
Allemagne	62	Canada	47
Roumanie	78	Mexique	133
Lituanie	83	Madagascar	19
Espagne	17	USA	10
Pays-Bas	15	Argentine	15
Royaume-Uni	9	Kenya	280
Bulgarie	76	Autres	11
Norvège	12		
Suède	2		

NOTE 32: NOTE RELATIVE AUX IMPACTS DE REGROUPEMENTS DE SOCIETES

Société	Description de l'activité	Mode de regroupement	Date d'acquisition	% capitaux propres acquis
Real IPM Kenya / Real IPM UK	Production et commercialisation de solutions de lutte biologique intégrée	Acquisition de titres	1/01/17	100,0%

Fin 2016, un accord a été conclu entre Biobest NV, maison-mère de BIOBEST, et les actionnaires de la société REAL IPM KENYA LTD, concernant la vente de 85% de cette société à BIOBEST. Le Groupe a jugé que le transfert de contrôle (IFRS 10) a eu lieu au 1^{er} janvier 2017 étant donné que la transaction était initialement réalisée sous condition de l'approbation des autorités de concurrence locales. En conséquence, cette nouvelle filiale a été consolidée à partir du 1^{er} janvier 2017.

Real IPM Kenya est un leader dans la lutte biologique intégrée en Afrique de l'Est, produisant des insectes utiles mais aussi des biopesticides.

Cette opération s'inscrit pleinement dans la stratégie de Biobest, de poursuivre son expansion géographique, de renforcer sa présence en Afrique et d'enrichir son portefeuille de solutions biologiques pour lutter contre les pestes agricoles. Ces solutions visent à supprimer ou limiter l'usage de produits chimiques dans une agriculture responsable.

Outre l'acquisition immédiate de 85% des actions de Real IPM, les parties se sont également échangées des options de vente et d'achat (put/call options) sur les 15% d'actions non encore détenues par Biobest, lui permettant, à terme, de monter à 100% de l'actionnariat de cette société. Etant donné les conditions de l'option put/call (option croisée – forward contract) sur les tiers de 15% (intérêts minoritaires – non controlling interests), le Groupe estime avoir acquis ceux-ci – en substance – anticipativement, et en conséquence Real IPM est consolidée à 100% avec la reconnaissance d'une dette (« redemption amount ») représentant la meilleure estimation du montant qui sera payé à l'échéance (« best estimate »).

Les pourcentages de capitaux propres acquis donnent proportionnellement droit aux votes au sein des différentes sociétés ou groupe.

Le coût de ce regroupement est exclusivement constitué des paiements effectués (et à effectuer) pour l'acquisition des parts.

Aucune cession d'activité ne doit intervenir suite à ces regroupements d'entreprises.

L'allocation du prix d'acquisition (IFRS 3 - Purchase Price Allocation) a été réalisée et a globalement donné lieu aux ajustements de valorisations suivants: la reconnaissance et valorisation d'une « clientèle » de Real IPM pour un montant de 1.012 KEUR, la revalorisation du bâtiment d'exploitation de la société pour 591 KEUR et l'ajustements de juste valeur des stocks pour un montant de 57K EUR.

INCIDENCE SUR LES COMPTES DE L'ENTREE DANS LE PERIMETRE : (MONTANTS EN K€)

En EUR	REAL IPM KENYA 01.01.2017
Goodwill	3 055
Actifs incorporels	1 013
Actifs corporels	3 051
Participations mises en équivalence	11
Actifs financiers	0
Actifs d'impôts différés	6
Stocks	57
Actifs court terme	1 176
Trésorerie active	175
Intérêts minoritaires	107
Provisions & Impôts différés	1 057
Passifs éventuels	
Dettes long terme	0
financières	
autres	
Dettes court terme	669
financières	139
autres	530

En EUR	REAL IPM KENYA
Chiffre d'affaires (sur base annuelle et hors éliminations intercos) pour entreprises consolidées globalement	4 280,5
Chiffre d'affaires consolidé (depuis l'acquisition)	3 866,6
Résultat net annuel 2017 100%	619,3
Résultat net pour la période depuis regroupement	619,3
- quote part groupe	600,0
- quote part minoritaires	19,3

Société	Description de l'activité	Mode de regroupement	Date d'acquisition	% capitaux propres acquis
IMEX	Commercialisation/distribution de solutions de lutte biologique intégrée	Acquisition de titres	1/01/17	100,0%

Début 2017 également, un accord a été conclu entre Biobest NV, et les actionnaires de la société IMEX, concernant la vente de 100% de cette société à BIOBEST.

IMEX est le distributeur historique de la filiale mexicaine de BIOBEST, Biobest Mexique, dont il détenait par ailleurs encore 20%.

Cette opération permet à BIOBEST, premièrement, d'acquérir les actions de Biobest Mexique non encore en sa possession, et de se rapprocher des clients finaux au Mexique, tout en élargissant sa gamme de produits offerts.

Le Groupe a jugé que le transfert de contrôle (IFRS 10) à eu lieu au 1er janvier 2017 et, en conséquence, cette nouvelle filiale a été consolidée à partir du 1^{er} janvier 2017.

Les pourcentages de capitaux propres acquis donnent proportionnellement droit aux votes au sein des différentes sociétés ou groupe.

Le coût de ce regroupement est exclusivement constitué des paiements effectués pour l'acquisition des parts.

Aucune cession d'activité ne doit intervenir suite à ces regroupements d'entreprises.

L'allocation du prix d'acquisition (IFRS 3 - Purchase Price Allocation) a été réalisée et n'a pas donné lieu à des ajustements significatifs de la valorisation des actifs acquis et passifs assumés.

INCIDENCE SUR LES COMPTES DE L'ENTREE DANS LE PERIMETRE : (MONTANTS EN K€)

En EUR	IMEX SA DE CV 01.01.2017
Goodwill	4 863
Actifs incorporels	1
Actifs corporels	218
Participations mises en équivalence	0
Actifs financiers	255
Actifs d'impôts différés	40
Stocks	649
Actifs court terme	1 577
Trésorerie active	680
Intérêts minoritaires	42
Provisions & Impôts différés	0
Passifs éventuels	
Dettes long terme	0
financières	
autres	
Dettes court terme	1 560
financières	0
autres	1 560

En EUR	IMEX SA DE CV
Chiffre d'affaires (sur base annuelle et hors éliminations intercos) pour entreprises consolidées globalement	8 345,6
Chiffre d'affaires consolidé (depuis l'acquisition)	7 979,6
Résultat net annuel 2017 100%	477,8
Résultat net pour la période depuis regroupement	477,8
- quote part groupe	464,6
- quote part minoritaires	13,3

Société	Description de l'activité	Mode de regroupement	Date d'acquisition	% capitaux propres acquis
Franco International / L'Escargot Courbeyre / Arvern Food	Production et commercialisation d'escargots et produits apéritifs	Acquisition de titres	1/01/17	75,0%

Toujours début 2017, un accord a été conclu entre Surgemer, filiale de la Division Alimentation festive, et les actionnaires des sociétés FRANCO INTERNATIONAL SAS, L'ESCARGOT COURBEYRE SAS et ARVERN FOOD SAS (ci-après «Courbeyre»), concernant la vente de 75% de ce groupe de sociétés à Surgemer.

Courbeyre est une société spécialisée dans la fabrication de produits apéritifs surgelés et de spécialités auvergnates, qui vient compléter la gamme de produits de notre filiale Française de Gastronomie.

Cette opération s'inscrit dès lors pleinement dans la stratégie industrielle de croissance menée par Française de Gastronomie, en lui permettant d'accentuer la spécialisation de ses sites de production situés dans différentes régions de France afin de mieux répondre à la segmentation du marché entre les marques Premium, de distributeurs et premier prix.

Outre l'achat de 75% des actions de ce groupe de sociétés, une option d'achat (call option) sur les 25% restants a été accordée à Surgemer. Le Groupe a jugé que le transfert de contrôle (IFRS 10) a eu lieu au 1^{er} janvier 2017 et, en conséquence, cette nouvelle filiale a été consolidée à partir du 1^{er} janvier 2017.

Les pourcentages de capitaux propres acquis donnent proportionnellement droit aux votes au sein des différentes sociétés du groupe. Le coût de ce regroupement est exclusivement constitué des paiements effectués pour l'acquisition des parts.

Aucune cession d'activité ne doit intervenir suite à ces regroupements d'entreprises.

L'allocation du prix d'acquisition (IFRS 3 - Purchase Price Allocation) a été réalisée et n'a pas donné lieu à des ajustements significatifs de la valorisation des actifs acquis et passifs assumés, dans la mesure où certains actifs ont fait l'objet d'une revalorisation dans les comptes statutaires de Courbeyre préalablement à l'acquisition des titres.

INCIDENCE SUR LES COMPTES DE L'ENTREE DANS LE PERIMETRE : (MONTANTS EN K€)

En EUR	FRANCO INTERNATIONAL CAPITAL 01.01.2017
Goodwill	1 517
Actifs incorporels	41
Actifs corporels	2 527
Participations mises en équivalence	0
Actifs financiers	12
Actifs d'impôts différés	119
Stocks	3 495
Actifs court terme	3 987
Trésorerie active	724
Intérêts minoritaires	291
Provisions & Impôts différés	35
Passifs éventuels	
Dettes long terme	124
financières	47
autres	77
Dettes court terme	11 400
financières	4 393
autres	7 006

En EUR	FRANCO INTERNATIONAL CAPITAL
Chiffre d'affaires (sur base annuelle et hors éliminations intercos) pour entreprises consolidées globalement	7 067,4
Chiffre d'affaires consolidé (depuis l'acquisition)	3 337,0
Résultat net annuel 2017 100%	-713,8
Résultat net pour la période depuis regroupement	-713,8
- quote part groupe	-535,4
- quote part minoritaires	-178,5

Société	Description de l'activité	Mode de regroupement	Date d'acquisition	% capitaux propres acquis
Borregaard / Biobasiq	Commercialisation/distribution de solutions de lutte biologique intégrée	Acquisition de titres	1/04/17	85,0%

Début avril 2017, un accord a été conclu entre Biobest NV, et les actionnaires de la société BORREGAARD, concernant la vente de 55% de cette société à BIOBEST.

BORREGAARD est un distributeur danois de BIOBEST, actif sur les marchés scandinaves, et produit par ailleurs une gamme de produits complémentaires à ceux de BIOBEST.

Outre l'acquisition immédiate de 55% des actions de BORREGAARD, les parties se sont échangées des options de vente et d'achat portant sur 30% d'actions supplémentaires de la société, permettant, à terme, à BIOBEST d'en détenir 85%. Le management de BORREGAARD dispose quant à lui, au même moment, d'une option de vente sur ses 15% d'actions dans la société. Etant donné les conditions de l'option put/call (option croisée – forward contract) sur les 30% (intérêts minoritaires – non controlling interests), le Groupe estime avoir acquis ceux-ci – en substance – anticipativement et en conséquence la société est consolidée à 85% avec la reconnaissance d'une dette (« redemption amount »).

L'option de vente de 15% (put option) détenue par le management de BORREGAARD a été valorisée (« best estimate ») pour un montant de 0,3 MEUR et est reconnue en déduction des fonds propres du Groupe (IAS 32.23).»

Le Groupe a jugé que le transfert de contrôle (IFRS 10) a eu lieu au 1^{er} avril 2017 et, en conséquence, cette nouvelle filiale a été consolidée à partir du 1^{er} avril 2017.

Les pourcentages de capitaux propres acquis donnent proportionnellement droit aux votes au sein des différentes sociétés ou groupe.

Le coût de ce regroupement est exclusivement constitué des paiements effectués pour l'acquisition des parts.

Aucune cession d'activité ne doit intervenir suite à ces regroupements d'entreprises.

L'allocation du prix d'acquisition (IFRS 3 - Purchase Price Allocation) a été réalisée et n'a pas donné lieu à des ajustements significatifs de la valorisation des actifs acquis et passifs assumés.

INCIDENCE SUR LES COMPTES DE L'ENTREE DANS LE PERIMETRE : (MONTANTS EN K€)

En EUR	BORREGAARD BIOPLANT 01.04.2017
Goodwill	964
Actifs incorporels	0
Actifs corporels	93
Participations mises en équivalence	0
Actifs financiers	2
Actifs d'impôts différés	0
Stocks	253
Actifs court terme	682
Trésorerie active	236
Intérêts minoritaires	151
Provisions & Impôts différés	0
Passifs éventuels	
Dettes long terme	0
financières	0
autres	
Dettes court terme	568
financières	
autres	568

En EUR	BORREGAARD BIOPLANT
Chiffre d'affaires (sur base annuelle et hors éliminations intercos) pour entreprises consolidées globalement	4 731,9
Chiffre d'affaires consolidé (depuis l'acquisition)	3 264,9
Résultat net annuel 2017 100%	137,6
Résultat net pour la période depuis regroupement	203,7
- quote part groupe	168,4
- quote part minoritaires	35,4

Société	Description de l'activité	Mode de regroupement	Date d'acquisition	% capitaux propres acquis
Symbiose	Commercialisation/distribution de solutions de lutte biologique intégrée	Acquisition de titres	1/08/17	100,0%

Enfin, début août 2018, un accord a été conclu entre BIOBEST, et les actionnaires de la société SYMBIOSE, concernant la vente de 100% de cette société à BIOBEST. SYMBIOSE est un des distributeurs des produits de BIOBEST en France.

Le Groupe a jugé que le transfert de contrôle (IFRS 10) a eu lieu au 1^{er} août 2017 et, en conséquence, cette nouvelle filiale a été consolidée à partir du 1^{er} août 2017.

Les pourcentages de capitaux propres acquis donnent proportionnellement droit aux votes au sein des différentes sociétés ou groupe.

Le coût de ce regroupement est exclusivement constitué des paiements effectués pour l'acquisition des parts.

Aucune cession d'activité ne doit intervenir suite à ces regroupements d'entreprises.

L'allocation du prix d'acquisition (IFRS 3 - Purchase Price Allocation) a été réalisée et n'a pas donné lieu à des ajustements significatifs de la valorisation des actifs acquis et passifs assumés.

INCIDENCE SUR LES COMPTES DE L'ENTREE DANS LE PERIMETRE : (MONTANTS EN K€)

En EUR	SYMBIOSE PROTECTION BIOLOGIQUE 01.08.2017
Goodwill	357
Actifs incorporels	0
Actifs corporels	0
participations mises en équivalence	0
Actifs financiers	0
Actifs d'impôts différés	0
Stocks	30
Actifs court terme	259
Trésorerie active	347
Intérêts minoritaires	17
Provisions & Impôts différés	0
Passifs éventuels	0
Dettes long terme	0
financières	
autres	
Dettes court terme	193
financières	
autres	193

En EUR	SYMBIOSE PROTECTION BIOLOGIQUE
Chiffre d'affaires (sur base annuelle et hors éliminations intercos) pour entreprises consolidées globalement	1 136,9
Chiffre d'affaires consolidé (depuis l'acquisition)	194,8
Résultat net annuel 2017 100%	145,4
Résultat net pour la période depuis regroupement	-20,3
- quote part groupe	-19,7
- quote part minoritaires	-0,6

Dans notre rapport annuel 2016, nous avons indiqué que le «Purchase Price Allocation» lors de l'acquisition au 30 juin 2016 des sociétés DELIMED SA (Belgique) et TURITA OOD (Bulgarie), 2 sociétés actives dans la production et commercialisation de tapas à base de poissons marinés, n'était pas encore réalisé de manière définitive au 31 décembre 2016. Le «Purchase Price Allocation» a été finalisé au cours du premier semestre 2017 et n'a pas donné lieu à des ajustements significatifs de la valorisation des actifs acquis et passifs assumés.

BIOBEST a réalisé une dernière acquisition en janvier 2018. Il s'agit de la société allemande IVOG, qui produit des outils de lutte biologique. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de l'accroissement de l'offre de produits de BIOBEST. Cette société sera consolidée tant bilamment qu'au niveau du compte de résultats à partir du 1^{er} janvier 2018.

NOTE 33 - COMPTES STATUTAIRES FLORIDIENNE S.A.

Les comptes statutaires de FLORIDIENNE SA, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique montrent un total de l'actif de € 200,1 millions, des fonds propres (après répartition du résultat) de € 152,8 millions et un résultat net de l'exercice de € 79,8 millions.

La version intégrale des comptes annuels statutaires tels qu'ils seront déposés à la Banque Nationale de Belgique peut être obtenue sur simple demande au siège de la société. Ils sont également disponibles sur le site internet (www.floridienne.be).

Le commissaire a délivré une attestation sans réserve sur les comptes statutaires de Floridienne S.A. au 31 décembre 2017.

NOTE 34 - LEXIQUE - MESURE DE PERFORMANCE ALTERNATIVE (APM)

EBITDA

Earnings Before Interests, Tax, Depreciation and Amortization.

Il s'agit du Résultat Opérationnel hors amortissements et réductions de valeur.

REBITDA

Recurring EBITDA.

EBITDA corrigé d'éléments non récurrents significatifs.

CASH FLOW NET

Il s'agit du résultat net consolidé, corrigé de l'ensemble des éléments non cash de l'exercice (amortissements, réductions de valeur, provisions, impôts différés, effets de change latents) et du résultat des sociétés consolidées par mises en équivalence.

ENDETTEMENT NET

Il s'agit des dettes portant intérêt (à long terme et à court terme) diminuées de la trésorerie et des placements de trésorerie à court terme.

BÉNÉFICE DE BASE PAR ACTION

Le résultat de base par action se calcule en divisant le résultat attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice, à l'exclusion des actions ordinaires acquises par la Société et détenues comme actions propres.

BÉNÉFICE DILUÉ PAR ACTION

Etant donné que la Société n'a pas d'actions potentielles (dettes convertibles, ...) ni de plans d'options le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action (pas d'ajustements nécessaires).

GEARING RATIO

Dettes nettes / fonds propres

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ

Résultat opérationnel + Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence.

PAY-OUT RATIO

dividende brut/quote-part groupe dans le résultat.

Rapport du Commissaire à l'Assemblée générale de FLORIDIENNE SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de FLORIDIENNE SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes consolidés ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 16 juin 2015, conformément à la proposition de l'organe de gestion émise sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2017. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de FLORIDIENNE SA durant au moins 20 exercices consécutifs.

RAPPORT SUR L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe, comprenant l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2017, ainsi que le compte de résultats consolidé et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et un tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes, contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, dont le total de l'état de la situation financière consolidé s'élève à 286.885.(000) EUR et dont le compte de résultats consolidés se solde par un bénéfice [part du Groupe] de l'exercice de 6.904.(000) EUR.

A notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

FONDEMENT DE L'OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

PARAGRAPHE D'OBSERVATION

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur la Note 15 des états financiers consolidés dans laquelle est décrite l'incertitude relative à la valorisation à la juste valeur de la participation dans la société Larzul, figurant en autres actifs financiers non courants (2,6 MEUR), et les créances détenues sur cette société (1,5 MEUR), notamment au regard de l'évolution des procédures judiciaires empêchant le groupe d'exercer son pouvoir de contrôle sur cette société.

POINTS CLÉS DE L'AUDIT

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

DESCRIPTION DU POINT-CLÉ D'AUDIT	COMMENT NOTRE AUDIT A TRAITÉ LE POINT CLÉ
<p>EVALUATION DU GOODWILL</p> <p>Au 31 décembre 2017, le goodwill net repris à l'actif du bilan du Groupe FLORIDIENNE s'élève à 49.670 KEUR et représente 17,3% du total du bilan. Le détail du goodwill est présenté dans la note 11 aux états financiers consolidés</p> <p>Selon les IFRS, la société doit effectuer un test annuel de dépréciation sur les goodwills.</p> <p>Sur la base du test de dépréciation annuel du goodwill, l'organe de gestion a conclu qu'aucune dépréciation du goodwill n'était nécessaire. Les principales hypothèses et sensibilités sont présentées à la note 11 des états financiers.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation du goodwill ainsi que le test annuel de dépréciation sur ces actifs constituent un point clé de notre audit en raison</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'importance de ces actifs dans les états financiers consolidés de FLORIDIENNE ; - de la part de jugement et des estimations comptables nécessaires de la part de l'organe de gestion dans l'appréciation des pertes de valeurs éventuelles, qui reposent notamment sur des hypothèses (données prévisionnelles et paramètres de valorisation) qui sont influencées par les conditions économiques actuelles et futures. 	<p>Notre approche pour porter une appréciation sur l'évaluation du goodwill s'appuie sur une analyse détaillée des prévisions et du test de dépréciation annuel. Les travaux ont, entre autres, consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une évaluation de l'exactitude mathématique des calculs - un rapprochement avec les données prévisionnelles approuvées par l'organe de gestion - une analyse des hypothèses utilisées dans le processus d'analyse sous-jacent au test de dépréciation annuel (impairment test) préparé par l'organe de gestion, notamment les flux de trésorerie prévus, les taux de croissance, les taux d'actualisation et d'autres hypothèses pertinentes - un test de «robustesse» des hypothèses au regard de l'expérience passée, notamment les hypothèses appliquées dans les modèles utilisés précédemment. <p>Finalement, nous avons évalué le caractère adéquat et approprié des informations fournies par la société dans la note 11 aux états financiers consolidés conformément à l'IAS 36.</p>
	<p>Références aux notes annexes aux comptes consolidés</p> <p>Il est fait référence à l'évaluation du goodwill à la note 11.</p>
<p>EVALUATION DES ACTIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS</p> <p>Le Groupe FLORIDIENNE a reconnu au 31 décembre 2017 des actifs d'impôts différés (IDA) pour un montant global de 4.314 KEUR, dont 2.989 KEUR concernent des pertes fiscales reportées.</p> <p>Selon les IFRS, la société est tenue de reconsidérer périodiquement l'évaluation des positions relatives aux actifs d'impôts différés.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des actifs d'impôts différés constitue un point clé de notre audit en raison de la complexité du processus d'évaluation qui implique un jugement important de l'organe de gestion, étant donné que ce processus est basé sur des hypothèses qui sont influencées par les lois et règlements actuels et futurs en matières économiques et fiscales.</p>	<p>Nos procédures de contrôle ont, entre autres, consisté en</p> <ul style="list-style-type: none"> - une évaluation des hypothèses à la base de l'estimation de la probabilité que des bénéfices imposables seront disponibles dans le futur, sur lesquels les différences temporelles déductibles pourront être imputées. Dans ce cadre, nous avons évalué la cohérence des données prévisionnelles (business plans) retenues par l'organe de gestion avec celles qui ont été considérées notamment dans les tests de dépréciation annuel du goodwill. - une évaluation de la fiscalité locale des différentes entités concernées. <p>En outre, nous nous sommes concentrés sur la pertinence des informations fournies par la société dans les notes 10 et 14 aux états financiers consolidés conformément à l'IAS 12</p>
	<p>Références aux notes annexes aux comptes consolidés</p> <p>Il est fait référence à l'évaluation des actifs d'impôts différés aux notes 10 et 14.</p>
<p>COMPTABILISATION DES REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES</p> <p>En 2017, le Groupe FLORIDIENNE a acquis plusieurs sociétés.</p> <p>Ces opérations ont conduit à la reconnaissance d'une allocation (provisoire) des prix d'acquisition conduisant à des goodwills totalisant 10.756 KEUR après comptabilisation à la juste valeur des actifs acquis et passifs des entités acquises. L'allocation finale du prix d'acquisition sera finalisée, conformément à IFRS 3, dans les 12 mois suivant la date de prise de contrôle.</p> <p>Nous avons considéré que les acquisitions menées en 2017 ont été importantes pour notre audit en raison de la complexité des transactions ainsi que des jugements et hypothèses importants mis en œuvre dans l'allocation du prix d'acquisition (PPA) aux actifs acquis et passifs assumés.</p>	<p>En ce qui concerne la comptabilisation des acquisitions en 2017, nous avons, entre autres,</p> <ul style="list-style-type: none"> - examiné les conventions d'acquisitions, évalué le traitement comptable approprié et évalué l'information reprise dans les notes aux états financiers consolidés à cet égard [Note 32]. - vérifié l'identification et la cohérence des hypothèses à la base de la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés par le Groupe, et nous avons évalué et questionné les hypothèses d'évaluation telles que les données prévisionnelles et autres paramètres de valorisation.
	<p>Références aux notes annexes aux comptes consolidés</p> <p>Il est fait référence au regroupement d'entreprises à la note 32.</p>

RESPONSABILITÉS DE L'ORGANE DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle ;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.

RAPPORT SUR LES AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

RESPONSABILITÉS DE L'ORGANE DE GESTION

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés et des autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

ASPECTS RELATIFS AU RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS ET AUX AUTRES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE RAPPORT ANNUEL

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 119 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés (à savoir les sections Profil du Groupe, Chiffres clés 2017, Faits marquants, la description des Divisions et la Déclaration du gouvernance d'entreprise) comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés ou sur les autres informations reprises dans le rapport annuel.

L'information non financière requise par l'article 119, § 2 du Code des sociétés est reprise dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés. Pour l'établissement de cette information non financière, la Société ne s'est pas basée sur un cadre de référence européen ou international reconnu. En outre, nous n'exprimons aucune assurance sur des éléments individuels repris dans cette information non financière.

MENTIONS RELATIVES À L'INDÉPENDANCE

- Notre cabinet de révision, et le cas échéant, notre réseau, n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés visées à l'article 134 du Code des sociétés ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes consolidés.

AUTRES MENTIONS

- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Bruxelles, le 26 avril 2018

Mazars Réviseurs d'Entreprises SCRL
Commissaire représentée par



Peter LENOIR

Calendrier financier

Première déclaration intermédiaire	18 mai 2018
Assemblée générale	5 juin 2018
Résultats semestriels	28 septembre 2018
Seconde déclaration intermédiaire	19 novembre 2018

Drève Richelle 161,
bte 4, Bât P
Waterloo Park Office
B- 1410 WATERLOO
www.floridienne.be



FLORIDIENNE

GROUP